

MDN

## Crash d'un hélicoptère de l'armée au large de Bouharoune

• Décès des trois officiers membres de l'équipage

P15

APRÈS DES DÉCLARATIONS DÉSOBLIGEANTES ENVERS L'ALGÉRIE

## Le Ministre Tunisien des AE répond à Moncef Marzouki

P2

ORAN (DÉCÈS D'UNE PERSONNE AU SEIN DU SIÈGE DE LA SÛRETÉ URBAINE)

## Le procureur conclut à "l'acte de suicide"

P24

### SITUATION PANDÉMIQUE EN ALGÉRIE

# Reconduction pour 15 jours du confinement dans 34 wilayas

P3



### En Vrac

## Le toast funèbre du dinar

Par Madjid Khelassi

Frontières fermées, voyages à l'international non autorisés, commerce en berne et business à l'arrêt... Il n'empêche que le marché parallèle des devises flambe. Hier la monnaie européenne s'échangeait à 213 dinars pour 1 euro. Aujourd'hui, elle dépasse les parages des 220 dinars pour 1 euro ! Si les frontières s'ouvrent, il faut s'attendre à ce que l'euro atteigne l'inatteignable, disent les cambistes de la « Bourse » du square Port Saïd. 220 dinars pour 1 euro... Le dinar voit venir les heures les plus abrasives de son histoire, et peut être la spirale infernale de sa disparition, disent les plus pessimistes des économistes.

20 ans d'un régime de rapine et de pillage ont fini par faire exploser la monnaie algérienne ! Dévaluation, dépréciation en catimini et en continu... Cela ne pouvait durer éternellement ! 220 dinars pour 1 euro au Port Saïd Street... Le chiffre vire au toast funèbre ! 1er avril 1964 : création du dinar qui remplace le nouveau franc français. Il est divisé en 100 centimes. Ça roule et ça fait tourner les popotes et l'enfance difficile de l'économie algérienne.

Les premiers changes parallèles commencent dans les années 1970... Tu donnes ici et tu récupères là-bas chez nous, comme disent les émigrés. Mais c'est la parité totale : 1 dinar pour 1 franc dans la netteté lointaine et équitable des rapports de l'argent.

Chadli arrive au pouvoir, l'autorisation de sortie du territoire est supprimée. Premières envolées de la devise française mais en douceur. D'année en année, la différence grandit. Les voitures, TATI, le trabendo, le rush des Algériens vers des contrées jadis juste entrevues en rêve... C'est encore tenable. Boutef arrive, l'euro juste après. Une manne financière sans précédent (le baril de pétrole atteignant des sommets) se déverse sur l'Algérie. L'équipe Boutef veille au grain. La toile d'araignée est articulée. On pillera, on swiftera, on transférera pendant 20 ans.

Plus de 1000 milliards d'euros disparaissent comme un nuage d'été. On se fiche éperdument du dinar, - monnaie- assignat d'un peuple détesté par ses dirigeants-, qui erre en mode abstrait de disparition. Décembre 2020, le dinar explose face aux devises étrangères, il consacre définitivement nos illusions perdues.

### Sport

FOOTBALL / LIGUE 1 (4E JOURNÉE)

## Choc CRB-NAHD, derby indécis à Oran

P13



### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**442 nouveaux cas, 393 guérisons et 8 décès**

P24

DJAMEL KHAZNADJI (DIRECTEUR GÉNÉRAL DU DOMAINE NATIONAL)

## 550.000 unités foncières à titre anonyme depuis 30 ans

P4

UNESCO

## Le couscous classé au patrimoine immatériel de l'humanité

P24

Brèves

ACTE TERRORISTE  
CONTRE DES CIVILS AU  
NIGER

L'Algérie condamne  
avec la plus grande  
fermeté

L'Algérie condamne dans "les termes les plus fermes" l'agression terroriste, qui avait visé dimanche le village Tomour, dans la région de Diffa, dans le sud-est du Niger, qui a fait de nombreux morts et blessés parmi les civils sans défense, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La même source a ajouté que "l'Algérie présente en ces circonstances ses vives condoléances aux familles endeuillées", soulignant qu'elle renouvelle "son soutien et sa solidarité avec l'Etat et le peuple nigérien". Le ministère des Affaires étrangères réaffirme également "sa détermination à poursuivre son soutien à la lutte antiterroriste et aux efforts régionaux et internationaux pour l'éradication de ce fléau, une négation des valeurs humaines". L'attaque, revendiquée par le groupe terroriste "Boko Haram", avait fait 28 morts, selon un communiqué du gouvernement nigérien, qui a décrété un deuil national de trois jours. "Dans la nuit du 12 au 13 décembre, le village de Tomour, situé à 75 km à l'est de Diffa, a été l'objet d'une attaque armée, qui a ciblé des populations civiles et entraîné la mort de 28 personnes dont dix par balles, 14 par incendie et quatre par noyade", précise-t-on de même source.

R.N

SONATRACH

Le P-DG revient sur  
l'affaire du fuel frelaté  
au Liban

Le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar, s'est exprimé, mardi soir, sur l'affaire du fuel frelaté qui a éclaté au Liban dont les autorités ont impliqué SPC Londres (filiale de Sonatrach). Intervenant sur la chaîne Echourouk News TV, Toufik Hakkar a précisé que cette affaire ne concerne pas la société mère Sonatrach mais sa filiale implantée à Londres. Selon lui, cette filiale a son propre règlement et elle est libre dans l'achat et la vente des produits pétroliers. Le PDG de Sonatrach a rappelé que SPC Londres a signé en 2005 un contrat avec le ministère libanais de l'Energie et de l'Eau pour la fourniture du fuel utilisé dans la production de l'électricité au Liban.

Selon Toufik Hakkar, de 2016 à 2019, il n'y avait aucun problème, et début 2020, ils ont commencé à parler du fuel frelaté. « Il n'y avait pas de fuel frelaté, mais, il y avait une norme qui, peut-être, n'était pas conforme aux clauses du contrat », a précisé le PDG de Sonatrach, qui a ajouté que la SPC Londres avait pris ses précautions et a remplacé la cargaison avec une autre et l'affaire a été close. « Cette affaire a été utilisée d'une manière horrible contre l'Algérie et Sonatrach », a indiqué Toufik Hakkar qui a ajouté que cette affaire ne concerne pas Sonatrach. « Il n'y a aucun cadre de Sonatrach poursuivi dans cette affaire », a-t-il affirmé. Selon lui, s'il y a une problématique dans l'exécution du contrat, l'affaire concerne SPC Londres et le ministère libanais de l'Energie et le contrat stipule que la poursuite judiciaire se fait dans les tribunaux britanniques. « Nous considérons que cette affaire est libano-libanaise », a-t-il dit, en ajoutant qu'après cet incident, SPC Londres a pris la décision de ne plus renouveler son contrat avec le ministère libanais de l'Energie.

R.N

PATRONAT

Appel au sauvetage urgent  
des entreprises

La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) appelle à l'adoption d'un plan de sauvetage urgent en faveur des entreprises du pays face aux conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19, a indiqué hier l'organisation patronale dans un communiqué relayant une déclaration de son président, Sami Agli.

La CAPC appelle à l'adoption d'un plan de sauvetage urgent pour permettre aux entreprises de poursuivre leur activité économique d'une part et le maintien de ses emplois d'autre part, souligne M. Agli estimant que "les mesures conjoncturelles s'avèrent aujourd'hui insuffisantes". "Notre pays a besoin, plus que jamais, de ses entreprises et il est d'un intérêt national et stratégique de sauver l'outil de production et de préserver les emplois", note le même responsable à travers le communiqué. Selon M. Agli, "il ne peut y avoir de relance durable de l'économie nationale sans des entreprises fortes, de même que l'on ne peut envisager une relance de notre appareil de production sans des réformes structurelles (administratives, fiscales, bancaires) et une stratégie de relance économique à moyen et long terme".

Celle-ci, explique-t-il, devra consacrer le principe de la protection et la promotion de la production nationale et un environnement économique sain. "L'année 2021 doit être celle de la relance de notre économie et à la convergence de l'ensemble des énergies de notre nation", affirme le président de la CAPC. Par ailleurs, M. Agli a rappelé qu'après une année 2019 "marquée par une crise politique, le secteur de l'industrie nationale traverse une autre conjoncture des plus difficiles à cause de la pandémie de la Covid-19 et ses effets inquiétants pour l'entreprise économique". "La CAPC et ses adhérents expriment, à nouveau, leur profonde préoccupation quant à la situation des entreprises économiques", fait observer M. Agli, notant "l'effondrement de pans entiers de notre industrie, tels que l'hôtellerie, le BTPH et les ser-



VICES avec des pertes d'emplois qui se chiffrent en milliers". D'autre part, le président de la CAPC a assuré que son organisation patronale salue la volonté politique des pouvoirs publics à soutenir les entreprises nationales à faire face à la crise inédite qu'elles traversent. La CAPC soutient, également, les mesures fiscales et parafiscales décidées dans la concertation dans ce sens. "Nous y adhérons pleinement et exprimons notre entière solidarité à la démarche du Gouver-

nement", a indiqué M. Agli, regrettant néanmoins, "les retards pris dans l'application de ces mesures qui ont exacerbé la fragilisation inquiétante de nos entreprises dont certaines n'arrivent même plus à payer leurs salaires". "Nous sommes convaincus que notre pays sortira vainqueur de la crise grâce à la mobilisation, la solidarité et la communion de toutes ces énergies autour de notre Patrie", conclut M. Agli.

R.N

APRÈS DES DÉCLARATIONS DÉSOBLIGEANTES ENVERS L'ALGÉRIE

Le ministre tunisien des AE répond à Moncef Marzouki

Le gouvernement tunisien a confirmé aujourd'hui que les relations avec l'Algérie ne seront pas affectées par les déclarations de politiciens et d'anciens responsables tunisiens, dont l'ancien président Moncef Marzouki, qui contiennent des insultes et des préjugés contre l'Algérie. La pureté des relations tuniso-algériennes ne peuvent être troublées par des prises de position officieuses qui n'engagent en rien la Tunisie, a déclaré le ministre tunisien des Affaires étrangères, Othman Jerandi, dans un communiqué diffusé à l'issue de sa rencontre avec l'ambassadeur d'Algérie à Tunis, Azouz Baal. Jerandi a souligné que la solidité des relations entre les deux pays renvoie à des valeurs de fraternité et de

lutte commune et des épopées historiques écrites par les peuples tunisien et algérien, qui restera une fierté et un phare pour les générations futures". Le ministre tunisien des Affaires étrangères répondait aux déclarations de l'ancien président Moncef Marzouki, dans lesquelles il accusait l'Algérie d'entraver le cours de l'Union du Maghreb arabe, en raison de son attachement à la question du Sahara occidental, ainsi qu'aux déclarations faites, il y a deux jours, par l'ancien ministre des Affaires étrangères Ahmed Wanis, dans lesquelles il portait les mêmes accusations à l'Algérie et est allé jusqu'à accuser l'Algérie d'être impliquée dans une attaque armée visant la Tunisie, en référence aux événements de Gafsa en 1984.

Exprimant la fierté de la Tunisie pour les relations fraternelles avec l'Algérie, Al-Jundi a souligné le suivi quotidien des relations tuniso-algériennes par le président de la République, qui tient à coordonner et à consulter le président Abdelmajid Tebboune sur les questions de la région et celles d'intérêt commun. Se référant au niveau des relations de coopération existant entre la Tunisie et l'Algérie, appelant à la nécessité d'introduire plus de dynamisme dans les mécanismes de cette coopération, notamment dans les domaines du développement et de l'intégration économique, pour répondre aux défis et aux exigences de la situation, et d'une manière qui sert l'intérêt des deux peuples frères.

Ha. Sa.

ALI BEY NASRI ( ASSOCIATION DES EXPORTATEURS ALGÉRIENS)

Une révision de l'Accord d'association avec l'UE est plus que nécessaire

Depuis sa mise en œuvre en 2005, l'Accord d'association avec l'Union européenne a généré beaucoup de pertes, estimées à plus de 2 milliards de dollars annuellement, indique Ali Bey Nasri en précisant que le bilan est en total déséquilibré à la défaveur de notre pays. Invité, hier, de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), dit que face à ce constat, une révision ou une renégociation de l'Accord est plus que nécessaire. Selon lui, l'accord contient 110 articles, mais malheureusement

seul l'aspect commercial est mis sur la table, puisque l'Algérie a importé plus de 280 milliards de dollars de biens depuis l'UE entre 2005 et 2017, alors que le montant de ses exportations n'a atteint que 12 milliards de dollars, couvrant essentiellement des dérivés du pétrole, pour la même période. Outre ce déséquilibre commercial, l'invité regrette que l'UE ait négligé de respecter la partie de l'accord relative aux transferts de technologies, l'investissement et la liberté de circulation des personnes. « Je pense qu'il est temps maintenant de passer à une deuxième génération d'ac-

cord qui soit plus conforme. En d'autres termes, le revisiter et aller dans le sens de l'équilibre profitable aux deux parties », ajoute-t-il. Cependant, le président de l'ANEXAL avoue que nous avons une part de responsabilité vu que nous n'avons pas construit de l'attractivité dans notre pays. « Les Européens peuvent nous reprocher le manque d'instabilité juridique, car on n'a pas une législation d'échange qui est favorable », dit-il sans oublier la bureaucratie, qui est l'ennemi numéro un des investisseurs. Pour que les investisseurs euro-

péens viennent en Algérie, explique-t-il, il faut absolument instaurer un climat de confiance et de stabilité tout en ayant surtout de la prévisibilité. « C'est une chose qu'on a mis absolument de côté pour différentes raisons », regrette-t-il en ajoutant qu'« on ne peut pas reprocher à l'Europe ce que nous n'avons pas fait ». En dernier, l'invité estime qu'il faut donc aller vers une révision systématique de notre approche en donnant des signaux pour signifier que l'Algérie a changé et qu'il y a une rupture avec une gouvernance passée.

R.N

SITUATION PANDÉMIQUE EN ALGÉRIE

# Reconduction pour 15 jours du confinement dans 34 wilayas

Les mesures de confinement sanitaire à domicile de 20 heures au lendemain à 5 heures pour se prémunir contre tout risque de propagation du coronavirus (Covid-19) ont été reconduites pour 15 jours à compter du jeudi 17 décembre 2020, indique un communiqué des services du Premier ministre ayant sanctionné une rencontre du Gouvernement, présidée hier par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Voici le texte intégral du communiqué : "En application des instructions de Monsieur le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a décidé des mesures inhérentes au dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19).

S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19), et soutenue par la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité engagée par les pouvoirs publics, ces mesures visent à adapter le dispositif de protection et de prévention en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

Ces mesures se déclinent comme suit : En matière de confinement partiel à domicile :

- La mesure de confinement partiel à domicile de vingt heures (20) jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin est applicable pour les trente-quatre (34) wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tismensilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent.

- Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les quatorze (14) wilayas suivantes : Chlef, Bèchar, Tamenghasset, Djelfa, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbas, Mascara, El Bayadh, Mila, Ain Defla, Naâma, Ghardaïa et Relizane.

Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

- Ces mesures de confinement sont ap-



plicables, à compter du jeudi 17 décembre 2020, pendant une durée de quinze (15) jours.

Pour les services de transport public de passagers :

- La continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, applicable à compter du dimanche 6 décembre 2020, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs, élaborés sur la base des recommandations des autorités de l'aviation civile et adoptés par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.

- En matière de circulation :
  - 3- La levée de la mesure de suspension, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les week-ends.

- 4- En matière d'activités sociales et économiques :

- La prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de vente des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national.

- La prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de quinze (15) jours et dans les trente-quatre (34) wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités

suivantes :  
Les salles omnisports et les salles de sport les lieux de plaisance, de détente, les espaces récréatifs et de loisirs et les plages, les maisons de jeunes, les centres culturels.

- L'adaptation de la mesure de limitation, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de dix-neuf (19) heures.

Les activités concernées par la mesure de limitation du temps d'activités sont :

- Le commerce des appareils électroménagers
- Le commerce d'articles ménagers et de décoration
- Le commerce de literies et tissus d'ameublement le commerce d'articles de sport
- Le commerce de jeux et de jouets
- Les lieux de concentration des commerces
- Les salons de coiffure pour hommes et pour femmes
- Les pâtisseries et confiseries
- Les cafés, restaurations et fast-food.

- La prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food uniquement à la vente à emporter.

- Les walis pourront procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19.

- La prorogation des mesures applica-

bles aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

5- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circonscription et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières.
- La prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

Les walis veilleront au respect de cette interdiction et de l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants ainsi que les propriétaires des lieux accueillant ces regroupements.

Enfin et en dépit de la tendance baissière des cas de contamination relevée durant ces derniers jours, le Gouvernement réitère ses appels à la prudence et à la discipline en direction des citoyens qui doivent poursuivre leur mobilisation pour lutter contre la propagation de cette épidémie et relever ce défi sanitaire".

APS

## Brèves

### AFFAIRE FRÈRES KOUNINEF

#### Report du procès en appel au 23 décembre

La Cour d'Alger a décidé le report, au 23 décembre prochain, du procès en appel des frères Kouminef et de cadres de plusieurs ministères, impliqués tous dans des affaires de corruption.

Ce report a été décidé suite à la contamination de certains avocats au nouveau coronavirus. Septembre dernier, le Tribunal de Sidi M'hamed avait condamné les frères Kouminef à des peines allant de 12 à 20 ans de prison ferme avec la saisie des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays et des amendes de 8 millions de DA chacun.

Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouminef, ainsi que le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonciers et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics".

Le gérant du groupe KouGC, dont les frères Kouminef sont les propriétaires, Keddour Ben Tahar a, quant à lui, été condamné à 8 ans de prison ferme.

Leur sœur, Souad-Nour Kouminef (en fuite à l'étranger), a été condamnée à 20 ans de prison ferme, avec la saisie des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et une amende de 8 millions de DA. Le Tribunal a ordonné le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle.

Les autres personnes impliquées dans l'affaire, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, des Ressources en eau, de l'Énergie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC a obtenu des marchés, ont été condamnés à des peines allant de 18 mois à 3 ans de prison ferme et à des amendes allant de 200.000 DA à un million de DA.

R.N

### COUR SUPRÊME

#### Ali Ghediri sera jugé en correctionnel

La chambre d'accusation près la Cour Suprême a examiné, ce mercredi 16 décembre 2020, le pourvoi en cassation introduit par la défense de Ali Ghediri contre l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger.

Selon son avocate Me Nabila Slimi, la Cour Suprême a décidé de requalifier les chefs d'accusation du général à la retraite qui sera poursuivi en correctionnel pour « atteinte au moral de l'armée ». Selon la même source, le tribunal de Dar El Beida sera bientôt saisi par la chambre d'accusation de la Cour d'Alger, pour fixer le procès d'Ali Ghediri.

Pour rappel, Ali Ghediri a été arrêté et placé en détention provisoire en juin 2019.

R.N

### MDN

## Crash d'un hélicoptère de l'armée au large de Bouharoune

### • DÉCÈS DES TROIS OFFICIERS, MEMBRES DE L'ÉQUIPAGE

Trois officiers ont trouvé la mort, hier dans le crash d'un hélicoptère de recherche et de sauvetage militaire au large de la ville de Bouharoune (wilaya de Tipaza), alors que l'opération de recherche de deux corps se poursuivait à l'heure où nous mettons sous presse, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Il s'agit du lieutenant-colonel El Ouafi Mohamed Lamine, du lieutenant-colonel Kharrouza Nouredine et de Bouzayda Nouredine

Un premier communiqué de l'ANP a indiqué que "lors d'une mission de vol d'entraînement technique, ce matin mercredi 16 décembre 2020 à 11h25, un hélicoptère de recherche et de sauvetage militaire de type MS-25 Merlin, relevant du Commandement des Forces navales, s'est écrasé au large de la mer à deux

(2) miles marins au nord-ouest des côtes de la ville de Bouharoune, wilaya de Tipaza/1ère Région militaire. » Un premier bilan a déploré le décès en martyr du lieutenant Bouzayda Nouredine, l'un des membres de l'équipage de l'appareil composé de trois officiers. La scène impressionnante du crash, filmée par un amateur, a été largement relayée sur les réseaux sociaux. Dans la vidéo, très courte par ailleurs, on voit l'engin se diriger droit vers les flots. Le général de corps d'armée, Saïd Changriha a ordonné l'ouverture immédiate d'une enquête afin d'éclaircir les causes et les circonstances de l'accident », conclut le communiqué du MDN.

Des tragédies similaires sont survenues, dans le pays, causant plusieurs pertes humaines. En 2019, un hélicoptère militaire s'est écrasé dans la région de Rchaïka à Tiaret, causant la

mort de son équipage.

En 2018, l'Algérie a connu le plus tragique crash, lors d'un accident d'avion militaire à Boufarik près de la base aérienne. L'accident a fait 257 morts. Il s'agit des dix membres d'équipage et 247 passagers, « dont la plupart sont des personnels de l'Armée nationale populaire ainsi que des membres de leurs familles. »

En 2017, un crash d'un hélicoptère de l'armée a fait deux morts et un blessé grave. L'accident a eu lieu près de Mèchria, lors d'une patrouille nocturne programmée dans le cadre des vols d'entraînement.

Un hélicoptère militaire s'est écrasé, en 2016, à Tamarassat, tuant 12 militaires, en raison d'une « panne technique ». Le Mi-171 de fabrication russe était en mission de reconnaissance dans la région.

Assia M.

NUMÉRISATION

**Rencontre de coordination sur l'exécution des mesures d'urgence**

Le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Mounir Khaled Berrah, a présidé une rencontre avec les responsables de la numérisation au niveau des différents départements ministériels, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures à caractère urgent sur le dossier de la numérisation, indique, mercredi, un communiqué du ministère.

Organisée au Centre de recherche sur l'information scientifique et technique, hier mardi, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des mesures à caractère urgent sur le dossier de la numérisation, adoptées lors de la réunion du Gouvernement en septembre 2020, précise la même source. Elle vise l'instauration d'un espace d'échanges et de coordination sur les mesures gouvernementales en matière de numérisation et le suivi de l'état d'avancement de l'exécution des programmes opérationnels sectoriels urgents.

"Sur un total de 57 mesures inscrites au titre de ces programmes, la même source a fait état de la réalisation de 20 mesures (solutions numériques) alors que le taux d'avancement pour les 37 autres a atteint 80%", a souligné la même source.

La réunion a porté également sur l'examen de l'état d'avancement de l'opération d'évaluation des standards et meilleurs pratiques tel que arrêtées pour mesurer le degré de maturité de tous les secteurs ministériels.

De même qu'ont été présentées les mesures de sensibilisation prises concernant l'obligation d'acquiescer et de développer l'application relative à la gestion électronique des documents, ce qui permettra d'accélérer le processus de numérisation de l'administration.

D'autres rencontres sont programmées avec les responsables de la numérisation au niveau des autres départements ministériels pour l'échange de vues et la coordination sur les mesures inscrites au titre de la feuille de route du ministère.

APS

DJAMEL KHAZNADJI (DIRECTEUR GÉNÉRAL DU DOMAINE NATIONAL)

**550.000 unités foncières à titre anonyme depuis 30 ans**

*Le directeur général du Domaine national, Djamel Khaznadj, a affirmé que le dossier des biens fonciers inscrits à titre anonyme était toujours ouvert, en dépit du traitement de plus de 80% des dossiers.*



Lors de son audience par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre du débat du projet de loi portant règlement budgétaire 2018, M. Khaznadj a fait savoir que la direction générale avait procédé, à la faveur de la loi des finances 2018 notamment l'article 88, au traitement de ce problème exposé depuis 30 ans et ce, après le recensement de 550.000 unités foncières.

Indiquant que le nombre de requête y afférente réceptionnée quotidiennement par l'administration a reculé, le même responsable a indiqué que le problème se posait toujours en dépit du traitement de plus de 80% de ces dossiers.

«L'examen de ce projet de loi de règlement budgétaire 2018 permet une évaluation des mesures contenues dans la LF 2018», a-t-il

souligné, ajoutant que l'administration du Domaine national est le seul organe qui se consacre plutôt au contrôle et au suivi des dossiers de règlement et à la protection du domaine national qu'au recouvrement.

Ladite administration est chargée d'organiser la gestion du service public indispensable au bon fonctionnement des entreprises et administrations publiques, en sus de la réalisation de programmes de développement économique et de la valorisation des biens nationaux de l'Etat, en veillant à leur protection.

Elle veille également à contrôler les conditions de forme et les conditions objectives des entreprises inhérentes à la propriété immobilière publique et privée, entre autres droits immobiliers en nature.

Selon M. Khaznadj la loi de finances 2018 a prévu plusieurs dispositions riches du

point de vue juridique, dont pas moins de 12 ont été adoptées devant la commission des finances, visant à valoriser les biens nationaux.

La DGDN a réussi dans le volet financier à réaliser 50 milliards de dinars de revenus des recouvrements, bien que les pronostics tablaient en début 2018 sur 27 milliards de dinars.

A cet effet, M. Khaznadj a affirmé que «l'apport de la DGDN dans les recouvrements reste très faible», soulignant que la valeur financière des biens immobiliers consacrés par l'Etat à la réalisation de projets de logements sociaux toutes formules confondues (AADL, LPP, LPP et le foncier destiné à l'investissement) a été estimée à 21 milliards de dinars durant le même exercice financier.

R.N

LOI DE RÉGLEMENT BUDGÉTAIRE

**L'exercice 2018 a enregistré une forte pression sur les équilibres du Trésor public**

L'exercice 2018 a enregistré une forte pression sur les équilibres financiers du Trésor public mais aussi une baisse des réserves du Fonds de régulation des recettes (FRR) du fait de la chute des cours du brut sur les marchés mondiaux, a indiqué, Fayçal Tadinin, directeur général (Dg) du Trésor public.

Auditionné, mardi, par la Commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une audience consacrée au débat de la loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2018, M. Tadinin a expliqué que l'état du solde global du Trésor pour l'exercice 2018 avait enregistré la mise en œuvre des opérations de recettes et de dépenses avec un solde global débiteur de 1833 milliards Da, soit 9,05 % du produit intérieur brut (PIB), ce qui signifie une augmentation du déficit d'une valeur de 243 milliards Da par rapport à 2017.

Le Trésor a accusé un déficit de 1590 milliards Da, soit 8,56% du PIB.

En revanche, les dépenses budgétaires ont enregistré une hausse de 449 milliards Da en 2018, par rapport à 2017, tandis que les interventions

financières du Trésor ont enregistré un solde débiteur estimé à 517 milliards Da en 2018, contre un solde débiteur s'élevant à 390 milliards Da en 2017, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, les recettes budgétaires n'ont pas augmenté avec le même niveau, atteignant 341 milliards Da, alors qu'en matière d'exécution des dépenses à la fin décembre 2018, les dépenses budgétaires ont enregistré un montant de 7732 milliards Da contre 7282 milliards Da en 2017, avec une augmentation des dépenses d'équipement s'élevant à 2918 milliards Da, contre 2605 milliards Da en 2017, a détaillé le même responsable.

Les dépenses en capital (CAPEX) sont passées de 63 milliards Da en 2017 à 528 milliards Da en 2018 en raison du versement de 500 milliards Da pour financer le déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR).

C Concernant les dépenses de fonctionnement, elles ont enregistré une nette hausse de 136 milliards de DA, la grande partie constituant la prise en charge des charges relatives à la réduction du taux d'intérêt pour les banques et les institutions

financières, de 192 milliards de DA en 2018 contre 59 milliards de DA en 2017.

Durant la même année, les comptes d'affectation spéciale des crédits et des facilitations affichent un solde de 517 milliards de DA contre 390 milliards de DA en 2017.

Le Trésor a accordé des crédits d'une valeur de 533 milliards de DA, dont 61 milliards de DA au titre des licences de la pharmacie centrale, 102 milliards de DA pour la réalisation de l'autoroute est-ouest et 320 milliards de DA pour la financement des projets AADL via le Fonds national d'investissement (FNI).

Les recettes budgétaires en 2018 ont atteint 6389 milliards de DA, soit une hausse de 341 milliards de DA par rapport à 2017 (6047 milliards de DA), due à l'augmentation des recettes fiscales de 81 milliards de DA et des recettes de la fiscalité pétrolière de 2349 milliards de DA, contre 2126 milliards de DA en 2017 soit une hausse de 222 milliards de DA.

La hausse enregistrée en 2018 est due à l'augmentation des prix du pétrole, la moyenne du prix annuel étant de 71 USD/baril contre 53

USD/baril en 2017. La loi de finances 2018 avait prévu le prix référentiel du baril de pétrole à 50 USD.

Ces hausses s'expliquent par l'augmentation des recettes exceptionnelles de 119 milliards de DA par rapport à 2017 grâce aux bénéfices de la banque d'Algérie payés au Trésor, estimés à 1000 milliards de DA en 2018 contre 919 milliards de DA en 2017, ainsi que les bénéfices de Sonatrach au profit du Trésor public passant de 50 milliards de DA en 2017 à 100 milliards de DA en 2018, a détaillé le même responsable.

Concernant le financement du déficit du Trésor en 2018, il a été procédé à partir des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) à la déduction de 131,9 milliards de DA et au recours à l'endettement public de 2495 milliards de DA. Selon le même responsable, l'endettement public a atteint un total de 7697 milliards de DA au 31 décembre 2018, soit 38 % du PIB de l'année en question (7558 milliards de DA au titre de la dette intérieure et 139 milliards de DA au titre de la dette extérieure).

APS

PARTENARIAT

# Forte hausse des exportations algériennes vers la Mauritanie

Les exportations algériennes vers la Mauritanie ont connu une forte augmentation durant le 3ème trimestre 2020, après de substantiels replis au cours des deux premiers trimestres de l'année.



D'après les récentes statistiques publiées par la Direction générale des douanes mauritaniennes, les exportations algériennes ont atteint au cours du 3ème trimestre le montant de 8 772 696 dollars, plaçant l'Algérie au rang de deuxième fournisseur africain de la Mauritanie. Les exportations algériennes vers ce partenaire sont passées de 1 229 530 dollars durant le premier trimestre 2020 à 6 456 931 dollars durant le deuxième trimestre de la même année. Par ailleurs, et d'après la même source, les importations de l'Algérie de ce pays au cours de la même période sont insignifiantes (25.000 dollars). Les relations commerciales entre

les deux pays ont connu un grand bond en avant de 2016 à 2019, pour atteindre 53 millions de dollars, une performance pour l'Algérie. Avant cette embellie, elles n'excédaient pas un (1) million de dollars. En attendant la construction de la route Tindouf-Zouerate qui boostera substantiellement les échanges entre les deux pays voisins, le poste frontalier Chahid Mustapha-Benboulaïd constitue déjà un très important point de passage des produits algériens vers la Mauritanie, voire vers le Sénégal, malgré l'état actuel de la route non bitumée. En plus, la pandémie de Covid 19 a provoqué un ralentissement dans le transport par voie terrestre

de produits algériens. Aucun camion du groupe Logitrans n'a traversé la frontière algéro-mauritanienne depuis mars 2020. Il y a encore un autre facteur favorisant que fournit la base logistique à Tindouf. Son entrée en service constituera également un point d'appui décisif aux exportations algériennes vers la Mauritanie et les pays de l'Afrique de l'Ouest. Le recours aux transports par avion-cargo d'Air Algérie a connu un net accroissement durant l'année 2020. Pas moins de 12 vols ont transporté, au profit d'importateurs mauritaniens, des produits agricoles algériens (dattes, tomates, œufs...)

R.E

## TRANSFORMATION DES PRODUITS LONGS

### Vif intérêt du Bangladesh pour les produits de l'Entreprise nationale ENTP

L'ambassadeur du Bangladesh en Algérie Mohammed Abdul Hye a indiqué mardi à Oran que son pays est "très intéressé" par les produits de l'Entreprise nationale de transformation des produits longs (ENTP), filiale du groupe IMETAL. "Le gouvernement du Bangladesh a lancé un mégaprojet appelé -Delta plan project- pour l'entretien des rivières et des cours d'eau et nous avons besoin de produits sidérurgiques pour conforter les fleuves et éviter les débordements qu'on retrouve aisément au niveau

des unités de l'ENTPL", a déclaré le diplomate bangladais à l'APS en marge d'une visite de prospection au niveau de l'unité "Trefilor" d'Oran relevant de l'ENTPL. Le diplomate Bangladais, qui en est à sa cinquième visite à Oran depuis sa prise de fonction en 2016, date de réouverture de l'ambassade après une fermeture de plusieurs années, a fait savoir que "les relations bilatérales entre le Bangladesh et l'Algérie sont très solides et nous voulons qu'elles soient renforcées davantage". "L'Algérie a arraché son indépen-

dance en 1962 et le Bangladesh en 1971 et nous considérons, au Bangladesh, que la Révolution algérienne est un modèle de lutte dans le monde", a ajouté le diplomate, estimant, d'autre part, que "l'économie algérienne est très prometteuse". "J'ai visité récemment l'usine Iris de pneus de Sétif et j'ai été impressionné par la qualité de leurs produits diversifiés et compétitifs au plan international", a-t-il déclaré, signalant que le volume des activités commerciales entre les deux pays a atteint 100 millions de dollars par

an. Pour sa part, le Directeur général de l'ENTP, Mohamed Abbas Akli, a indiqué à l'APS que son entreprise, qui est le plus grand producteur de produits longs en Algérie, activant dans le domaine du tréfilage des aciers, dispose de plus de six unités à Oran, Sig, Mascara, Alger, Annaba et Sétif, avec une gamme très variée de produits de soudage et électrodes, de câbles métalliques et de tôles, entre autres, et "est sur une piste d'exportation vers la Tunisie et la Libye".

RE

## FMI

### Il faudrait 43 ans pour éliminer complètement le charbon

Il faudrait 43 ans pour éliminer complètement le charbon et à moins d'une évolution spectaculaire des coûts des énergies renouvelables, les centrales au charbon existantes ne sont pas près de disparaître, lit-on sur le site web du FMI. L'élimination du charbon s'étale souvent sur plusieurs décennies, c'est une source d'énergie difficile à remplacer. L'hydrogène pourrait éventuellement contribuer à "verdir" la sidérurgie, mais la faible tarification actuelle des émissions de carbone n'incite pas

vraiment à investir dans la technologie nécessaire, a indiqué la même source. Le FMI a relevé que l'abandon du charbon cause habituellement des pertes pour l'industrie minière et ses travailleurs. "Dans les pays à forte consommation de charbon comme la Chine et l'Inde, les intérêts des puissantes sociétés minières compliquent et retardent la conversion énergétique", a indiqué la même source. Aux Etats-Unis, la transition rapide du charbon au gaz naturel a fait disparaître de nombreux emplois

dans le secteur minier, causé un nombre record de faillites et fait plonger la valeur boursière des sociétés minières. Une transition de cette nature pourrait compromettre la stabilité financière de certains pays producteurs, car les banques seraient forcées d'absorber des pertes sur leurs investissements dans des mines et les centrales thermiques devenues désuètes qui deviendraient des "actifs délaissés". Sur le plan humain, les mineurs et autres travailleurs de l'industrie sont souvent les héritiers

d'une longue tradition dont ils sont fiers, et il leur est très difficile d'envisager de vivre autrement. Le FMI a, cependant, considéré que "certaines conjonctures et certains instruments de politique publique peuvent faciliter l'élimination graduelle du charbon, mais celle-ci passe obligatoirement par un durcissement des politiques environnementales, par la perception de taxes sur le carbone, et par une offre de substituts énergétiques abordables".

R.E

## CHINE

### Fitch rehausse à 8 % ses prévisions de croissance pour 2021

L'agence de notation Fitch a relevé à 8% ses prévisions de croissance du Produit intérieur brut (PIB) de la Chine pour 2021, contre 7,7% lors de sa précédente prévision en septembre, ont rapporté des médias. "Ça serait bien supérieur à notre estimation du potentiel de croissance à long terme de la Chine d'environ 5,5%, mais c'est tout à fait réalisable à partir d'une base aussi basse en 2020", écrivent les analystes Brian Coulton et Pawel Borowski dans leurs prévisions publiées récemment. Cette réévaluation fait suite à l'augmentation de la demande intérieure et aux attentes concernant le déploiement de vaccins contre le nouveau coronavirus dans le monde, a noté la chaîne américaine d'informations économiques CNBC. Les données montrent une reprise significative de la consommation chinoise ces derniers mois, en particulier dans la restauration et d'autres activités qui impliquent des rassemblements sociaux, selon Fitch, tandis que le climat économique mondial devrait également s'améliorer au cours du second semestre 2021, car davantage de personnes seront alors vaccinées. L'économie chinoise devrait connaître une croissance de 2,3% cette année, selon Fitch, après une contraction de 6,8% au premier trimestre en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. D'après CNBC, Fitch prévoit également une contraction de la croissance mondiale de 3,7% en 2020, ce qui est légèrement mieux que la baisse de 4,4% prédite en septembre, tandis que le PIB mondial devrait croître de 5,3% l'année prochaine.

R.E

## PÉTROLE

### Le Brent frôle les 51 dollars à Londres

Les cours du pétrole continuaient de grimper hier et retrouvaient des prix plus élevés depuis plus de neuf mois, dans un marché optimiste sur la demande, avant la publication par l'EIA de données sur l'état des stocks aux Etats-Unis plus tard dans la journée. Mercredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février gagnait 0,37% à Londres par rapport à la clôture de mardi, à 50,95 dollars, peu après avoir touché 51,19 dollars, un record depuis le 5 mars. Le baril américain de WTI pour le mois de janvier s'appréciait de son côté de 0,31% à 47,77 dollars, après avoir atteint 47,91 dollars, aussi au plus haut depuis le 5 mars. Les prix du brut ont entamé un retour en grâce début novembre après les annonces encourageantes sur les vaccins contre le Covid-19. Depuis, "rien ne semble pouvoir les arrêter", a commenté Carsten Fritsch, "alors que le contexte est tout sauf rose". L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a en effet révisé en baisse mardi ses prévisions pour la consommation de pétrole en 2021, principalement en raison d'une baisse de la demande pour le carburant destiné aux avions. "Il semble que l'AIE estime que les vaccins n'auront pas d'impact positif rapide sur la demande de pétrole", a ajouté M. Fritsch, un caillou dans la chaussure que les investisseurs semblent pour le moment ignorer. La veille, c'est l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui partageait des prévisions similaires. Les investisseurs ont également les yeux tournés vers le rapport hebdomadaire très suivi de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) sur les stocks de brut dans le pays.

R.E



DRAA EL MIZAN (TIZI-OUZOU)

## Une enveloppe de 12 millions de DA pour l'hôpital

**U**ne enveloppe de 12 millions de DA sera accordée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou à l'hôpital de Draa El Mizan pour améliorer la prise en charge de ses malades, a annoncé, mardi, le président de cette institution élue Ferhat Saadoud.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail dans des localités du sud de la wilaya, M. Saadoud qui a été informé au niveau de cet hôpital, qui reçoit les patients de cette localité, mais aussi ceux des wilayas de Bouira et de Boumerdes, de beaucoup d'insuffisances en matière d'équipements et de commodités, a annoncé que

sur ce montant, une enveloppe de 5 millions sera destinée à l'acquisition d'un développeur numérique qui permettra de remettre en marche le service de radiologie.

Le reste, soit 7 millions de DA, sera affecté à la réparation de l'ascenseur, a indiqué le même responsable élu, qui a qualifié d'"inacceptable" la situation qui prévaut au sein de cet hôpital tout en saluant les efforts du staffs soignant et administratif pour les efforts qu'ils fournissent afin d'assurer une meilleure prise en charge des malades. D'ailleurs, M. Saadoud s'est aussi engagé à financer les travaux de réfection du service d'hémodialyse de ce même hôpital.

Toujours concernant le secteur de la santé, le P/APW, qui a inspecté les travaux de réalisation de l'établissement public hospitalier de 60 lits de la commune de Ouadhias, et dont le taux d'avancement est de 90%, a déploré le retard pris dans la réalisation de ce projet important qui permettra d'améliorer la qualité des soins en évitant aux malades de la région des déplacements vers d'autres hôpitaux.

Lors de cette même visite M. Saadoud a visité le chantier de l'évitement de la ville de Draa El Mizan qui accuse un "énorme" retard. Il a exigé que l'entreprise de réalisation reprenne les travaux "dans l'immédiat".

UNIVERSITÉ  
"IBN KHALDOUN"  
(TIARET)

Un plan de  
modernisation  
reposant sur la  
numérisation

L'université "Ibn Khaldoun" de Tiaret a récemment lancé la concrétisation d'un programme de modernisation basé sur la numérisation administrative, a-t-on appris mardi du recteur de cet établissement d'enseignement supérieur. Le plan de modernisation de l'Université "Ibn Khaldoun" est basé sur la numérisation totale de la gestion administrative dans le but de faciliter les relations administratives et pédagogiques et d'utiliser la technologie moderne, a souligné le professeur Abdennebi Mimouni lors de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année universitaire. Le même responsable a déclaré à la presse que la concrétisation de ce plan porte sur la mise en place de logiciels et de nouvelles plateformes dont une recueillant les préoccupations du corps universitaire, une autre renfermant l'autobiographie, la production scientifique et le parcours pédagogique de chaque enseignant chercheur et une autre permettant au personnel et travailleurs de cette université de se faire délivrer des documents et diplômés à distance. Le plan de modernisation de l'université "Ibn Khaldoun" de Tiaret porte aussi sur la création de plateformes numériques pour l'inscription des anciens étudiants et les transferts, a-t-il ajouté. Il a été relevé cette année à l'université "Ibn Khaldoun" l'inscription de 7.550 nouveaux étudiants pour atteindre un effectif de 19.930 étudiants en licebe répartis sur 47 spécialités et 12.240 en master à travers 74 spécialités et 606 étudiants du système classique, voire un total de plus de 32.700 encadrés par 1.040 enseignants. Par ailleurs, le recteur a affirmé que toutes les mesures préventives contre la pandémie du coronavirus ont été prises dont la répartition des effectifs en sections et en groupes en système de présence, en plus du système d'enseignement à distance, tout en annonçant que l'institut des sciences vétérinaires sera doté de 2.000 places pédagogiques l'année prochaine.

SIDI BEL-ABBÈS

Exercices pratiques  
des agents de la  
protection civile

Des exercices pratiques ont été lancés mardi à Sidi Bel-Abbès au profit des agents de la protection civile avec la participation des directions de cette instance des wilayas d'Aïn Témouchent, Mascara, Tiemcen, Oran et Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès de la cellule d'information et de communication de ce corps. Cette opération, organisée dans le cadre de la préparation des équipes de soutien et d'intervention, enregistre la participation de 210 agents de la protection civile de différents grades où chaque équipe est composée de 42 agents, outre la mobilisation des équipements logistiques et matériels, a-t-on indiqué. Ces équipes effectueront des exercices pratiques, jour et nuit, en matière de sauvetage et de recherches sous les décombres en vue de leur assurer une bonne préparation, jauger leurs capacités en cas d'accident et développer leur efficacité et leur professionnalisme en cas d'intervention pour sauver des vies humaines et protéger les biens. L'encadrement de ce regroupement, organisé dans le cadre du programme élaboré par la Direction générale de la protection civile jusqu'au 18 décembre en cours, est assuré par des officiers spécialisés en sauvetage sous les décombres, la conduite, la gestion des opérations avec le respect de toutes les dispositions de prévention et du protocole sanitaire contre la pandémie du coronavirus.

UNIVERSITÉ ORAN 1 AHMED BEN BELLA  
Réception de la faculté  
de littérature et des arts

L'université Oran 1 Ahmed Ben Bella vient de réceptionner la faculté de littérature et des arts et la bibliothèque universitaire centrale, a annoncé mardi le recteur de l'université Ahmed Hamou.

La faculté de littérature et des arts, d'une capacité d'accueil de 4.000 étudiants, a été réceptionnée, de même que la bibliothèque universitaire centrale, a indiqué M. Hamou à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année universitaire 2020-2021, qui a eu lieu à la salle "Makhlouf Talahit" du pôle universitaire Docteur Taleb Mourad Salim, en présence des autorités locales, de professeurs et d'étudiants. D'autre part, le recteur a fait état de l'inscription à l'université Oran 1 Ahmed Ben Bella de 4.664 nouveaux étudiants bacheliers, en plus des 4.748 étudiants qui suivent leur cursus, soulignant que le nombre total d'inscrits à l'université s'élève cette année à 28.100 étudiants.

Concernant les nouvelles spécialités ouvertes au niveau de l'université, Ahmed Hamou a relevé que deux spécialités ont été ouvertes en licence, à savoir l'ingénierie biomédicale à l'Institut de physique et traduction arabe-français-espagnol à la faculté de traduction, en plus de la spécialité des arts plastiques dans le cycle Master à la faculté de littérature et des arts.

Sur un autre plan, le recteur a indiqué que lors de l'année universitaire écoulée, 1.452 étudiants ont soutenu leurs mémoires de Master, 588 étudiants ont eu leurs diplômes d'études supérieures en 2020 et 761 autres en 2019. L'auditoire a, par ailleurs, écouté l'allocution enregistrée du minis-



tre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, adressée à la famille universitaire du pays, où il a souligné la nécessité d'accorder une grande importance à l'application du protocole sanitaire et toutes les exigences de prévention afin de garantir la bonne santé de la famille universitaire. Le ministre a également insisté sur la continuité de la prévention sanitaire tout au long de l'année, sans relâche ni négligence, soulignant la nécessité de rester en contact permanent avec les étudiants avec tous les moyens disponibles, pour les informer sur les règles du protocole sanitaire et le calendrier des horaires de présence en groupes. D'autre part, il a souligné que l'université "doit, plus qu'avant, rationaliser sa gouvernance pour

développer ses outils d'enseignement et d'élever les compétences cognitives et l'habileté de ses diplômés, ainsi que le renforcement des systèmes de recherches, d'innovation et d'entrepreneuriat". Abordant la nouvelle rentrée universitaire qui verra le système d'étude à distance et celui de la présence, le ministre a déclaré que "la caractéristique la plus importante de cette nouvelle année universitaire est l'accueil de 280.000 nouveaux étudiants et la réception du secteur de 31.000 nouvelles places pédagogiques, ainsi que 15.000 nouveaux lits en cours d'équipement. Le ministre a également indiqué que, dans le cadre du renforcement des sections des sciences appliquées et technologiques, des troncs communs ont été créés

pour les études d'ingénieur au niveau de nombre d'universités, avant de les généraliser à l'avenir à un nombre plus grand d'universités. La nouvelle rentrée universitaire a été également renforcée par la création de pôles d'excellence dans les spécialités prioritaires à travers, notamment, l'ouverture de trois nouvelles écoles supérieures, à savoir l'Ecole supérieure en informatique et numérique à Bejaïa, l'Ecole supérieure des forêts à Khenchela et l'Ecole supérieure des énergies renouvelables et du développement durable à Batna. Dans le même cadre, un tronc commun des sciences de la nature et de la vie a été créé à l'université de Ouargla, comme prélude à sa promotion comme école supérieure, a ajouté Abdelbaki Benziane.

UNIVERSITÉ D'AÏN DEFLA (COVID-19)

Vers la mise en place d'un laboratoire de dépistage

Des procédures sont en cours pour la mise en place d'un laboratoire de dépistage du nouveau coronavirus (Covid-19) à l'université Djillali Bounâama de Khémis Miliana (Aïn Defla), a-t-on appris mardi auprès du recteur de cet établissement d'enseignement supérieur. "Le ministère de tutelle nous a alloués l'enveloppe financière inhérente à la mise en place d'un laboratoire de dépistage du nouveau coronavirus (Covid-19), et nous sommes dans la phase des procédures inhérentes à ce projet", a précisé Hadj Aïlem en marge du lancement de l'année universitaire 2020-2021 à l'université de Khémis Miliana. Le comité des marchés de l'université s'est réuni pour valider le cahier des charges inhérent au projet et diffuser l'annonce y afférente dans la presse, a-t-il fait savoir. "En ces temps de pandémie, il est plus que primordial de préserver la santé des étudiants et des travailleurs", a-t-il observé, émettant le souhait de voir le projet se concrétiser dans les "plus brefs délais". Abordant la nouvelle rentrée universitaire, le même responsable a fait état de 3.600 nouveaux bacheliers inscrits à l'université de Khémis Miliana, signalant qu'à la faveur de

ce quota, l'effectif global des étudiants sera porté à près de 23.000. "Toutes les conditions ont été réunies pour assurer la réussite de cette rentrée universitaire marquée cette année par la mise en place d'un protocole sanitaire inhérent à la pandémie du nouveau coronavirus, a-t-il noté, se félicitant du bon déroulement des examens se rapportant à l'année universitaire 2019-2020. Abordant les nouveautés inhérentes à cette rentrée, le même responsable a fait état de l'agrément d'un laboratoire de recherche en Génie civil, de la création d'une spécialité en environnement dépendant de la faculté des sciences de la nature et la vie ainsi que de l'agrément de deux formations en master se rapportant à l'anglais et à la microbiologie microbienne. Après une période de deux semaines (du 15 au 29 décembre) où les cours seront assurés à distance, les étudiants, scindés en 3 groupes, rallieront l'université de Khémis Miliana à raison d'un groupe toutes les trois semaines, a fait savoir le Pr Aïlem. La première étape verra les étudiants de la troisième année licence et de la deuxième année master rallier l'université, suivis de ceux de la deuxième année licence, les étudiants des premières années master et licence

venant en dernier ressort, a-t-il détaillé. Il a noté que même durant la période où les cours sont assurés à distance, il n'est pas exclu que certaines spécialités soient enseignées selon le mode présentiel, faisant état, dans ce contexte, de la mise en place d'un programme prenant en ligne de compte la crise sanitaire induite par la pandémie du nouveau coronavirus. "Il est clair que l'actuelle rentrée universitaire est différente des précédentes compte tenu du chamboulement provoqué par la crise sanitaire, un facteur que nous prenons en compte dans la programmation de l'enseignement de certaines spécialités durant la période où les cours sont assurés à distance", a-t-il fait remarquer. Se félicitant que l'encadrement de l'université de Khémis Miliana sera renforcée à la faveur de la promotion de 27 enseignants au grade de professeur, il a soutenu que cet état de fait ne pourra que se répercuter positivement sur la recherche et la qualité de l'enseignement dispensé. "Désormais, notre université compte 44 professeurs toutes disciplines confondues, un capital que nous nous employons à optimiser pour contribuer à l'essor socio-économique de notre région", a-t-il soutenu.

KHENCHELA

# Ouverture de l'Ecole nationale supérieure des forêts

*L'Ecole nationale supérieure des sciences forestières de la wilaya de Khenchela a été mise en service mardi, a-t-on appris le directeur de l'université Abbes Laghrour, le professeur Rachid Siyab.*



**L**Ecole nationale supérieure spécialisée en sciences forestières dispensera à partir d'aujourd'hui, mardi, des cours pédagogiques au profit des nouveaux étudiants issus des différentes wilayas du pays", a précisé le même responsable dans une allocation prononcée à l'ouverture de l'année universitaire 2020-2021, au nouveau pôle universitaire 8.000 places situé sur la route d'Ain El Beida.

La nouvelle Ecole nationale supérieure des forêts située à proximité de l'établissement public hospitalier (EPH) Ahmed Benbella sur la route du hamam Essalihine est forte de

1.000 places pédagogiques et une résidence universitaire de 500 lits, a précisé le même responsable, ajoutant qu'il s'agit de "la première Ecole à l'échelle nationale assurant des formations dans ce domaine". S'étendant sur 6 hectares, l'Ecole a été réalisée dans le cadre d'un programme central du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour un investissement de 700 millions de dinars, a-t-on précisé.

Le directeur de l'université Abbes Laghrour de Khenchela a indiqué que le directeur général des études supérieures auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la re-

cherche scientifique Boualem Saïdani a procédé récemment à Khenchela à l'installation de Mme. Ghania Belhadj, directrice de l'Ecole nationale supérieure des sciences forestières de Khenchela. Le secteur local de l'Enseignement supérieur sera renforcé dans le courant de l'année universitaire 2020-2021 par plusieurs infrastructures dont une cantine centrale de 800 repas, une bibliothèque centrale en plus du siège de la direction des oeuvres universitaires et des logements de fonction qui seront réceptionnés "progressivement".

Le professeur Siyab a indiqué que l'université Abbes La-

ghrour de Khenchela a adopté, à l'occasion de la nouvelle saison universitaire, des mesures préventives et un strict protocole sanitaire pour éviter la propagation du Covid-19, faisant part de l'adoption d'un mode d'enseignement à distance, parallèlement à l'enseignement en présentiel.

L'université Abbes Laghrour compte 18.000 étudiants dont 2.300 nouveaux étudiants en licence et 2.200 en master encadrés par 700 enseignants de divers grades, a-t-on indiqué. L'actuelle année universitaire a été marquée par l'ouverture de 75 postes de formation en doctorat système Licence-master-doctorat (LMD).

MÉDÉA

## 19 nouvelles officines pharmaceutiques "bientôt" ouvertes

**D**ix-neuf (19) nouvelles officines pharmaceutiques seront ouvertes "bientôt" à travers plusieurs régions de la wilaya de Médéa, où on signale une insuffisance de ce type de structures, a annoncé, mardi, le directeur local de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

La décision de renforcer le parc d'officines pharmaceutiques, notamment au niveau des localités enclavées et les zones d'habitations à forte concentration de population, est "le couronnement d'un long travail de concertation avec les représentants de la profession", a indiqué Mohamed Cheggouri, précisant la liste des nouvelles officines a été arrêtée, après consultation du conseil de l'Ordre des pharmaciens et les représentants de la section locale du Syndicat des pharmaciens.

Le renfort d'officines pharmaceutiques concernent les chef-lieu de communes rurales, accusant un déficit, telles que Bougezoul, Sidi-Rabel, Baata, El-Aissaouia, Tafraoute, Tizi-Mahdi ou Azziz, mais, également les zones d'habitations "très peuplées" et les nouvelles cités, à l'instar de la cité "Ain-Djerda", commune de Draa-Smar, cité 1er novembre, à Berrouaghia, ou "Adjelana", dans la commune de Ksar-el-Boukhari, a expliqué ce responsable. Des procédures sont "en cours", pour l'étude des demandes d'ouverture d'officine, déjà déposées au niveau de la direction locale de la santé, afin d'entamer, dans les meilleurs délais, la délivrance des agréments d'ouverture et d'exploitation, a indiqué Cheggouri.

## COMMUNE DE MECHERIA (NAAMA)

### Réfection de 11 écoles primaires

**O**nze écoles primaires dans la commune de Mecheria (wilaya de Naama) ont fait l'objet de travaux de réfection et d'aménagement cette année, a-t-on appris mardi du PAFPC.

Mohamed Marsou a indiqué que cette opération inscrite dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de scolarité a nécessité une enveloppe financière de 19 millions DA au titre du plan communal de développement (PCD), signalant que l'opération porte sur la réfection des sanitaires, les travaux de peinture et le ravalement des façades.

D'autres opérations, qui seront achevées prochainement, ont porté sur l'équipement d'écoles primaires de chauffages, la réalisation de 4 cantines scolaires et la dotation d'écoles en énergie solaire, au titre du budget de wilaya et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a-t-on fait savoir.

Par ailleurs, des actions dans le cadre du PCD de l'exercice en cours enregistrent des taux d'avancement appréciables des travaux dont ceux de la maintenance et de l'extension du réseau d'assainissement de hai "Beghadid" classé comme zone d'ombre, et de réalisation de deux stades de proximité à hai "Boudou Bachir" et le centre rural du chemin de Tesmouline.

Les travaux de raccordement en énergie électrique tirent à leur fin de même que l'extension de l'éclairage public au niveau de la coopérative immobilière de hai "El Izdirhar", des habitations rurales groupées (427 habitations), selon le même responsable.

Dans le cadre de la relance des projets en retard inscrits au titre du plan de développement communal de l'exercice à cause des lenteurs des entreprises de réalisation, un projet de réalisation de 3 classes d'extension, le projet d'achèvement du budget intercommunal alors qu'une piscine communale a été transférée en siège de la direction de la jeunesse et des sports sur décision du wali.

## RENTRÉE UNIVERSITAIRE À TÉBESSA

### Introduction de deux nouvelles spécialités

**D**eux nouvelles spécialités ont été introduites dans les cycles de formation en licence et master, à l'université Larbi Tebessi à Tébessa, au titre de la nouvelle rentrée universitaire 2020-2021, a indiqué mardi le directeur de cet établissement d'enseignement supérieur, Amar Boudelaâ.

"Une formation en licence a été introduite dans la spécialité, contrôle technique des véhicules à l'institut des mines, ainsi qu'une autre en philosophie arabe et islamique dans la faculté de littérature arabe au cycle du master", a-t-il précisé, à l'occasion du coup d'envoi officiel de la nouvelle année universitaire.

Le même responsable a salué, en outre, les

efforts déployés par les enseignants, depuis l'apparition de la pandémie du coronavirus, pour assurer la poursuite des études à distance, à travers les cours dispensés sur la plateforme de l'université Larbi Tebessi et ses différentes facultés, dans le but d'achever le programme de formation. S'agissant de la nouvelle année universitaire 2020-2021, la même source a fait savoir que l'université de Tébessa a accueilli 3.400 nouveaux bacheliers, soulignant que tous les moyens sont mobilisés pour assurer une rentrée dans les meilleures conditions et le respect strict du protocole sanitaire de lutte contre le Covid-19. Aussi, pas moins de 4.440 étudiants sont inscrits au cycle master, a-t-on ajouté.

Sur un autre registre, le même responsable a relevé qu'au titre de l'année universitaire 2019-2020, 6.785 étudiants ont été promus dont 3.340 en licence.

En marge de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année universitaire, deux conventions de partenariat ont été signées entre l'université Larbi Tebessi et la direction régionale des douanes algériennes d'une part et la direction de la formation professionnelle et apprentissage d'autre part.

Selon les statistiques, l'université de Tébessa compte actuellement 22.242 étudiants, répartis sur 6 facultés et 2 instituts, avec 21 laboratoires de recherche scientifique.



COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

# 21 entraîneurs déclarés inaptes à s'asseoir sur le banc



Vingt-et-un (21) entraîneurs, dont des Africains, des Européens et des Brésiliens, ont été déclarés inaptes à s'asseoir sur le banc pour diriger une équipe engagée dans les compétitions de clubs de la CAF cette saison, car ils ne détiennent pas la licence d'entraîneur appropriée, a révélé la Confédération africaine de football (CAF) hier. Pour la saison 2020/2021, tous les clubs devaient s'assurer que leur entraîneur principal respecte ces exigences de licence. A travers la mise en œuvre du système de licence des clubs de la CAF, tous les entraîneurs principaux des clubs engagés dans la Ligue des Champions et la Coupe de la Confédération doivent obligatoirement avoir la licence d'entraîneur "CAF A".

En plus de la licence d'entraîneur "CAF A", les entraîneurs titulaires d'une "licence PRO" d'une confédération sœur valide, sont également aptes à participer à des compétitions interclubs de la CAF. Pour pouvoir coacher désormais à un certain niveau

en Afrique, il faudra donc s'inscrire dans un cursus afin d'obtenir son diplôme. Ces nouvelles exigences de licence d'entraîneur pour les compétitions interclubs de la CAF, sont "un exemple parmi d'autres de la façon dont le nouveau système d'octroi de licences aux clubs va stimuler le changement dans le football africain", explique l'instance. Cette approche a d'ailleurs déjà commencé à porter ses fruits à travers une meilleure prise de conscience sur la nécessité d'avoir des entraîneurs qualifiés. Pour preuve, plusieurs Associations Membres ont contacté la CAF pour planifier des cours de formation pour leurs entraîneurs, souligne-t-elle. Selon Raul Chippendale, Directeur du Développement de la CAF, "il s'agit d'élever le niveau des entraîneurs locaux afin qu'ils assurent des entraînements de meilleure qualité pour les clubs africains. Cette mesure devrait privilégier le choix des entraîneurs qualifiés pour assumer des responsabilités. Les présidents des clubs auront plus

confiance en eux et il sera plus évident d'engager un technicien local plutôt que d'aller en chercher ailleurs".

Pour lui, les nouveaux standards de la CAF, inspirés des meilleurs pratiques et standards mondiaux, constituent un vecteur essentiel pour l'évolution et le développement de la balle ronde en Afrique.

Dans les saisons à venir, à travers le système de licence des clubs, la CAF formulera de nouvelles exigences pour tout le personnel technique des clubs, à savoir l'entraîneur adjoint, l'entraîneur des gardiens de but, les préparateurs physiques ainsi que les entraîneurs des jeunes catégories pour une certification standard dans tout le continent.

L'objectif final de la CAF vise à professionnaliser davantage le métier de coach afin que l'entraîneur local gagne en considération dans l'écosystème foot, notamment aux yeux de ses semblables des autres continents, conclut la même source.

Brèves

FOOTBALL /  
TRANSFERTS

L'agent de Pogba  
juge "difficile" un  
départ en janvier

Il est "difficile d'imaginer les grands joueurs bouger" en janvier dans un mercato d'hiver souvent atone, a estimé Mino Raiola, l'agent du Français Paul Pogba, dans une nouvelle sortie médiatique où il a semblé renvoyer à l'été prochain un éventuel départ de Manchester United. "En janvier, c'est difficile d'imaginer les grands joueurs bouger. Mais on verra en été ce qui peut se passer" pour Pogba, a lancé Raiola lundi soir en marge du gala du trophée Golden Boy attribué par le quotidien italien Tuttosport pour récompenser le meilleur joueur de moins de 21 ans évoluant en Europe. Le très puissant intermédiaire italien avait déclenché la semaine dernière une mini-crise en déclarant que Pogba était "malheureux" chez les "Red Devils", appelant son protégé à "changer d'équipe, changer d'air" dans un entretien à Tuttosport. Dans une publication sur Instagram, Pogba a tenté samedi d'éteindre l'incendie déclenché par son agent. "Les bla-bla ne sont pas importants. Le futur est lointain, ce qui compte, c'est aujourd'hui et je suis impliqué à 1000% !", avait-il assuré. Face à cette polémique, Raiola s'est défaussé lundi soir sur la presse britannique, coupable selon lui de surréagir: "Pogba ? Quand on parle de lui, les Anglais sont très sensibles, peut-être trop", a-t-il déclaré.

MONDIAL-2021  
DE HAND

Des stars  
allemandes  
renoncent à cause  
du Covid-19

Plusieurs internationaux allemands de handball ont annoncé qu'ils renonceraient à la sélection pour le mondial de janvier en Égypte, préférant rester auprès de leurs familles alors que l'épidémie de Covid-19 fait rage en Allemagne. Après Patrick Wienck (THW Kiel) la semaine dernière, ses coéquipiers de club Steffen Weinhold et Hendrik Pekeler, ainsi que Finn Lemke (MT Melsungen), ont fait savoir mardi qu'ils ne se rendraient pas en Égypte pour la compétition prévue du 13 au 31 janvier. Le sélectionneur Alfred Gislason a montré une certaine compréhension: "Sportivement, les nouveaux forfaits de Finn Lemke, Steffen Weinhold et Hendrik Pekeler nous font mal, évidemment. Tous m'ont expliqué directement leurs raisons, et je les comprends", a dit le coach, qui doit maintenant recomposer son bloc central. Les joueurs ont avancé des raisons personnelles liées à leurs familles: "Le développement de l'épidémie de Covid-19 et les nouvelles restrictions renforcées m'inquiètent, en tant que père de famille, je ne peux pas laisser ma femme et mes enfants seuls pendant plus de quatre semaines en ce moment", a notamment expliqué Pekeler, 29 ans. L'Allemagne vient de prendre de nouvelles mesures pour lutter contre la pandémie, fermeture des commerces non essentiels, des écoles, et limitation drastique des rassemblements. En novembre, quatre joueurs de l'équipe nationale étaient revenus du rassemblement international porteurs du Covid-19, occasionnant des reports de matches en championnat. A ce moment-là, plusieurs voix s'étaient élevées en Allemagne pour demander une annulation ou un report du Mondial égyptien. Mais l'épreuve a été maintenue et l'Allemagne devrait donc y participer avec une équipe décimée. Au Mondial égyptien, l'Allemagne figure au "Groupe A" en compagnie de la Hongrie, de l'Uruguay et du Cap Vert.

R.S

ESPAGNE

Benzema propulse le Real vers les premières places



Dans le sillage de son excellent derby contre l'Atlético, Karim Benzema a permis au Real Madrid d'enchaîner un quatrième succès consécutif mardi 3-1 contre l'Athletic Bilbao en match avancé de la 19e journée de Liga pour rejoindre provisoirement les Colchoneros et la Real Sociedad en tête.

Etincelant lors du derby de Madrid remporté 2-0 par la "Maison blanche" samedi, l'avant-centre français (32 ans) a marqué le doublé de la victoire, de la tête (75e) et du pied droit dans les arrêts de jeu (90e+2), alors que Toni Kroos avait précédemment offert l'avantage aux Madrilènes d'une reprise

limpide sur une remise de Viniçius juste avant la mi-temps (45e+1). Ander Capa, sorti de sa défense pour rejoindre les avant-postes, avait égalisé à 1-1 pour Bilbao, en deux temps, sur un one-two avec Oscar De Marcos (52e). Un but à l'image de l'ambition dévorante des Basques, qui n'ont rien

lâché même réduits à dix, jusqu'au coup de sifflet final, pour tenter d'accrocher un résultat à Madrid. Mais le champion en titre est bien de retour au sommet : après un passage à vide au début de l'hiver, avec deux défaites à domicile en Liga, et deux faux-pas en C1, le Real Madrid, bien aidé par l'ex-

clusion prématurée de Raul Garcia (12e) pour deux grosses fautes sur Kroos, a confirmé sa bonne dynamique en se basant sur le retour en forme des hommes forts de Zinédine Zidane : Benzema et Kroos, évidemment, mais aussi Sergio Ramos, Dani Carvajal, ou Luka Modric.

R.S

RONALD KOEMAN (ENTRAÎNEUR FC BARCELONE)

"J'espère qu'on aura Ansu Fati avec nous" face au PSG

L'entraîneur du FC Barcelone espère voir le prodige de 18 ans Ansu Fati, blessé au genou gauche, rétabli pour les deux matches face au Paris Saint-Germain en 8es de finale de Ligue des champions, a indiqué le technicien mardi. "C'est compliqué d'estimer le temps d'absence des joueurs lors de blessures de ce genre. Il travaille tous les jours au sein du club pour aller mieux, pour être prêt physiquement. J'espère qu'on l'aura avec nous pour ces deux matches (contre le PSG le 16 février et le 10 mars 2021), mais ça dépendra de sa situation", a indiqué Koeman mardi en conférence de presse, avant la réception du leader de Liga, la Real Sociedad, mercredi. "On ne veut surtout rien risquer. A son âge, il y a

du temps, il faut prendre soin de ces choses-là. On verra comment il sera, mais on ne peut rien risquer de ce côté-là", a toutefois nuancé l'entraîneur néerlandais. Le jeune ailier international espagnol (4 sélections) a été opéré d'une fracture du ménisque interne du genou gauche le 9 novembre et sera absent environ jusqu'à fin février, d'après un communiqué du Barça publié le jour de l'opération. Pour Koeman, le Barça "sera meilleur" en février-mars pour affronter le PSG en 8es de finale de Ligue des champions. "On ne peut pas savoir comment on sera, ni comment ils seront eux (le PSG). J'espère que l'on aura tous nos joueurs à disposition, que l'on sera plus forts que maintenant à ce moment-là. Nos adversaires eux non plus n'ont pas la même trajectoire que d'h-

bitude (en championnat), c'est une équipe qui a aussi des hauts et des bas. Il faudra voir ce que donnera cet affrontement, mais je crois que l'on sera meilleur à cette période". Le Barça est également privé actuellement de Gerard Piqué, touché aux ligaments croisés du genou droit depuis fin novembre, et de l'ailier international français Ousmane Dembélé, victime d'une elongation des ischio-jambiers de la cuisse droite le 6 décembre. "Ousmane s'entraîne de manière individuelle. Il ne fait toujours pas partie du groupe (contre la Real Sociedad mercredi). Je ne veux pas donner de date précise pour son retour. J'espère que ce sera bientôt, parce que c'est un joueur qui peut nous faire beaucoup de bien avec ses qualités, on a besoin de lui", a souhaité Koeman.

FOOT / ARSENAL (ANGLETERRE)

Arteta persuadé d'avoir encore le soutien de ses joueurs

Triste 15e de Premier League, Arsenal connaît un début de saison très décevant et son entraîneur Mikel Arteta n'est plus protégé des critiques, mais le coach a indiqué mardi qu'il pensait avoir encore le soutien de ses joueurs. "Je pense que oui, mais c'est évidemment une question qu'il faut leur poser à eux", a répondu Arteta aux journalistes à la veille de la réception de Southampton pour la 13e journée, mercredi. Battus à domicile dimanche (1-0) par Burnley, relégable au

coup d'envoi, les "Gunners" n'ont plus gagné depuis 5 journées et restent sur 4 revers de suite à domicile, du jamais vu depuis 1959. Avec seulement 13 points pris en 12 journées, ils affichent même leur pire début de saison depuis 1974. "Quand je vois leur réaction et la façon dont ils essaient (de bien faire), je n'ai absolument aucun doute quant au fait qu'ils font tout ce qu'ils peuvent, c'est certain", a asséné l'ancien adjoint de Pep Guardiola à Manchester

City, qui avait pris en main le club il y a presque un an. Arteta, qui a joué et porté le brassard de capitaine à Arsenal, a d'ailleurs reçu le soutien de Guardiola, lundi, qui l'a placé parmi les "meilleurs entraîneurs avec qui (il a) travaillé". "Je suis sûr qu'il va retourner la situation et obtenir les performances que tout le monde attend", avait ajouté Guardiola. Le directeur technique d'Arsenal, Edu, a aussi protégé son coach. "Le club a besoin de stabilité en ce moment", a-t-il jugé,

assurant qu'il serait "injuste" de ne par être "patient avec Mikel, ce serait injuste pour lui vu l'année que l'on vient de traverser", notamment en raison du Covid. "Dans des moments difficiles, avoir des personnes qui vous soutiennent et deux personnes qui connaissent très, très bien ce que nous avons subi ici, c'est très appréciable", a confié Arteta. Mais contre des "Saints", quatrièmes à deux points seulement des leaders Tottenham et Liverpool, Arsenal n'aura pas le droit à l'erreur.

FOOTBALL / LIGUE 1 (4E JOURNÉE)

# Choc CRB-NAHD, derby indécis à Oran

Le derby algérois CR Belouizdad - NA Hussein-Dey constituera l'affiche de la 4e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue jeudi, vendredi et samedi.



Le derby de l'Ouest entre le MC Oran et le WA Tlemcen sera également à suivre, alors que cette journée devrait être tronquée du match MC Alger - CS Constantine, en raison de l'engagement du club algérois au tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique. Jusqu'à présent, la Confédération africaine (CAF) n'a toujours pas reprogrammé le match MCA - Buffles du Borgou (Bénin) qui devrait se jouer entre le 17 et 21 décembre. A Oran, les Tlemceniens devront se remettre en question sur le plan offensif, eux qui n'ont encore marqué aucun but, après trois matchs disputés, au même titre que la JS Kabylie, tandis que leur adversaire, le MCO, est à la recherche de sa première victoire et reste sur trois nuls de suite. Le CRB (6e, 4 pts), champion d'Algérie en titre, a été stoppé dans son élan mardi à Ain M'lila (0-0), après avoir enchaîné quatre succès de suite, toutes compétitions confondues. Il sera face à un match piège au cours duquel il affrontera une équipe du Nasria capable de bousculer le Chabab dans son fief du 20-Août-1955. Le NAHD (9e, 3 pts) va chercher à décrocher son premier succès de la saison, lui qui reste, comme le MCO, sur une série de trois nuls de suite, dont un dernier à domicile face à l'AS Ain M'lila (1-1). De son côté, l'ES Sétif (1re, 7 pts), auteur d'un excellent début de saison, avec notamment

deux succès de suite en déplacement, aura à cœur de confirmer à domicile devant le NC Magra (7e, 4 pts), tenu en échec le week-end dernier à la maison par l'US Biskra (0-0). Les Sétifiens veulent se rassurer avant leur départ lundi prochain pour N'djamena, en vue de leur confrontation face aux Tchadiens de Renaissance FC, le 23 décembre (15h00) dans le cadre du 1er tour (aller) de la Coupe de la Confédération. La JS Saoura (3e, 5 pts) partira favorite à domicile face à l'USM Bel-Abbès (19e, 1 point), où rien ne va plus suite aux problèmes financiers auxquels elle fait face depuis le début de la saison. Une situation qui a poussé l'entraîneur Lyamine Bougherara à boycotter son équipe, avant que la direction ne le relève de ses fonctions puis ne démissionne "collectivement". Pour sa part, l'US Biskra (3e, 5 pts), révélation de ce début de saison, aura une belle occasion de confirmer ses ambitions en accueillant le Paradou AC (9e, 3 pts), accroché chez lui lors de la précédente journée dans le derby face au MCA (1-1). Le PAC se déplacera du côté des "Ziban" en tenant une statistique inquiétante, puisque la défense, avec 4 buts encaissés, en compagnie de l'USM Alger, reste la deuxième plus mauvaise depuis le début du nouvel exercice, après celles de l'Olympique Médéa et de l'USMBA (5 buts).

Auteur d'un match nul salubre à Constantine face au CSC (0-0), l'ASO Chlef (7e, 4 pts) recevra dans son antre de Mohamed-Boumezrag une équipe de la JSK (15e, 2 pts), groggy après sa lourde défaite essuyée à Tizi-Ouzou face au CRB (0-3). Les "Canaris", dont le secteur offensif reste le maillon faible avec aucun but marqué jusque-là, sont appelés à puiser dans leurs ressources pour éviter un autre mauvais pas, au moment où le nouvel entraîneur Youcef Bouzidi est déjà sous pression. L'USMA (15e, 2 pts), auteur de deux matchs nuls de suite en dehors de ses bases face à la JSS (2-2) et au WAT (0-0), espère amorcer son départ lors de la réception de Médéa, lanterne rouge avec un seul point. L'OM, qui reste sur une lourde défaite mardi en déplacement chez le MCA (3-0), sera certainement mise à rude épreuve par les "Rouge et Noir", dirigés sur le banc par le nouvel entraîneur français Thierry Froger, qui signe son retour à la barre technique algéroise après un premier passage lors de la saison 2018-2019, conclu par un titre de champion. Enfin, les deux promus, le RC Relizane et la JSM Skikda, ex aequo (9es, 3 pts), seront en appel pour délier respectivement le CA Bordj Bou Arreridj (15e, 2 pts) et l'ASAM (3e, 5 pts). Deux rendez-vous indécis et ouverts à tous les pronostics.

RS

## Brèves

FOOT/ CAN 2021 (U20)

### Sept pays qualifiés

Sept (07) pays ont déjà validé leurs billets pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021 des moins de 20 ans (U20) de football prévue en Mauritanie. Il s'agit de la: Mauritanie (pays hôte), la Gambie, le Ghana, l'Ouganda, la Tanzanie, la Namibie et le Mozambique. Cinq places restent en jeu dont deux pour la zone nord-africaine. Les deux représentants de la Zone 1 seront connus à l'issue du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) qui a débuté ce mardi à Tunis avec la participation de la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, la Libye, tandis que l'Égypte qui devait prendre part à cette compétition a manqué son premier match après la détection au sein de sa délégation de 17 cas positifs au Covid-19 la veille de sa première sortie contre la Libye. Les trois autres qualifiés concernent les zones Afrique de l'Ouest (1) et Afrique Centrale (2). La CAN 2021 des U20 qui regroupera pour la première fois 12 pays, se déroulera en Mauritanie du 14 février au 4 mars.

R.S

FOOT / LIGUE 1 (MISE À JOUR)

### Le MC Alger rejoint l'ES Sétif en tête du classement

Le MC Alger large vainqueur devant l'Olympique Médéa (3-0), en match de mise à jour du championnat de Ligue 1 de football, disputé mardi, a rejoint l'ES Sétif en tête du classement, tandis que le CR Belouizdad (tenant) s'est contenté du match nul (0-0) en déplacement face à l'AS Ain M'lila (0-0). Le Mouloudia a scellé sa victoire dès le premier quart d'heure du match grâce aux buts de Frioui (6') et Bensaha (12'), avant d'aggraver le score en deuxième mi-temps par Abdelhafid (59'). A la faveur de ce nouveau succès, le deuxième après celui obtenu en déplacement contre l'USM Bel-Abbès (2-1) et le match nul face au Paradou AC (1-1), le MCA rejoint l'ES Sétif en tête du classement avec 7 points au compteur. Dans l'autre rencontre de mise à jour du calendrier, le CR Belouizdad qui compte encore un match en retard face à la JSM Skikda, s'est contenté du point du match nul face à l'AS Ain M'lila (0-0). Avec ce résultat, l'ASAM (5 points) rejoint la JS Saoura et l'US Biskra au 3e rang du classement, alors que le CRB (4 pts) occupe provisoirement la 6e place avec le NC Magra et l'ASO Chlef. Ces deux rencontres ont été reportées en raison de l'engagement des deux clubs algérois au tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique. Résultats des matchs disputés mardi : MC Alger - Olympique Médéa 3-0 AS Ain M'lila - CR Belouizdad 0-0

R.S

## HANDISPORT (PARA-ATHLÉTISME)

### L'épreuve test des Paralympiques fixée en mai

L'épreuve test de Para-athlétisme des Jeux paralympiques, prévus à Tokyo du 24 août au 6 septembre 2021, aura lieu le 11 mai prochain au stade olympique, a annoncé le Comité d'organisation mercredi sur le site des Jeux. La compétition aura lieu deux jours après l'épreuve test d'athlétisme olympique sur le même site, a ajouté la même source. Le para-athlétisme est l'un des huit sports inclus dans le programme des premiers Jeux paralympiques à Rome, en Italie, en 1960, et fait partie des Jeux depuis.

Au total, 1100 athlètes doivent participer à 167 épreuves de médaille de para-athlétisme à Tokyo 2020. Le comité d'organisation avait publié un calendrier révisé des épreuves tests le mois dernier, à la suite des changements apportés liés au report des Jeux de 2020 à 2021. Mais la date exacte de l'épreuve de para-athlétisme restait à confirmer. Le nouveau calendrier mis à jour couvre les épreuves tests pour 18 disciplines olympiques et paralympiques, y compris également la para-natation et le rugby en fauteuil roulant. Les

épreuves de test testeront trois éléments essentiels: le terrain de jeu (zone de compétition) pour chaque événement, l'utilisation de la technologie et la main-d'œuvre - avec un accent particulier sur les aspects techniques, y compris les contre-mesures contre le COVID-19. En outre, Tokyo 2020 réexaminera et révisera le contenu des épreuves tests qui étaient programmées avant le report des Jeux en collaboration avec les Fédérations Internationales et conformément à l'Agenda Olympique 2020, y compris la Nouvelle

Norme afin d'améliorer encore l'efficacité et réduire les coûts. En réponse à la situation du COVID-19, le Comité d'Organisation mettra en œuvre des contre-mesures contre les infections et prévoit de mener des tests complets sur divers aspects de la gestion des sites, y compris la gestion des spectateurs lors de certaines épreuves tests. "Certains aspects des événements de test sont toujours à l'étude et tout changement sera annoncé par Tokyo 2020 dès qu'il sera décidé", ont conclu les organisateurs.

R.S

ERDOGAN

La Turquie espère ouvrir "une nouvelle page" avec l'UE

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a affirmé mardi soir son souhait d'ouvrir "une nouvelle page" avec l'Union européenne lors d'un entretien téléphonique avec le président du Conseil européen Charles Michel, effectuant ainsi le premier contact de ce niveau depuis les sanctions décidées la semaine dernière contre son pays. "Alors que la Turquie souhaite ouvrir une nouvelle page avec l'UE, certains font sans cesse des efforts pour provoquer des crises", a-t-il affirmé, selon un communiqué de la présidence turque. Appelant à "sauver" les relations entre la Turquie et l'Europe de "ce cercle vicieux", le chef d'Etat turc a aussi exprimé son souhait de "recommencer" à parler avec l'UE en "regardant la situation dans son ensemble" et "sur la base des intérêts mutuels". Selon M. Erdogan, le pacte migratoire signé en 2016 entre la Turquie et l'UE pourrait être un point de départ pour créer un climat plus "positif". Les dirigeants de l'Union européenne réunis en sommet à Bruxelles avaient décidé jeudi de sanctionner les actions "illégalles et agressives" de la Turquie en Méditerranée contre la Grèce et Chypre. Les travaux d'exploration gazière menés par la Turquie en Méditerranée orientale, dans des zones maritimes disputées avec la Grèce et Chypre, étaient depuis des mois au centre de tensions.

ADHÉSION À L'UE

La Macédoine du Nord dénonce le "chantage" dans le processus

Le ministre des Affaires étrangères de la Macédoine du Nord a appelé l'UE mardi à empêcher le "chantage" de son pays qui doit faire face à de nouveaux obstacles à son adhésion à la communauté. La Macédoine du Nord a changé de nom l'année dernière pour mettre fin à un différend avec la Grèce qui bloquait ses ambitions européennes, mais elle fait maintenant face à l'opposition de la Bulgarie qui exige qu'elle reconnaisse les "racines bulgares" de sa langue, de son peuple et de son histoire. "Le processus européen ne devrait entraîner le chantage d'aucun pays d'Europe ou des Balkans occidentaux", a déclaré le ministre des Affaires étrangères Bujar Osmani à Prague lors d'une conférence de presse en ligne. "Nos efforts d'entretenir de bonnes relations avec les voisins n'ont pas été récompensés", a-t-il estimé, ajoutant que la dispute avec la Bulgarie aurait un impact négatif sur toute la région des Balkans. La Bulgarie a bloqué les discussions entre les ministres de l'Union Européenne sur la candidature d'adhésion de la Macédoine du Nord en novembre. Après des entretiens avec M. Osmani, le ministre tchèque des Affaires étrangères Tomas Petricek a déclaré qu'il espérait qu'un compromis pourrait être trouvé d'ici la fin de l'année. "Des pourparlers très intenses sont en cours au sein de l'UE sur la manière de parvenir à une percée (...), nous aimerions parvenir à un compromis cette année", a déclaré M. Petricek. "L'UE doit conserver (...) le statut de partenaire fiable pour les pays qui mettent en oeuvre des réformes et font leurs devoirs", a-t-il ajouté.

LIBYE ET PROCHE-ORIENT

Deux Européens nouveaux émissaires de l'ONU



Le Conseil de sécurité a donné mardi son feu vert au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour nommer le Bulgare Nickolay Mladenov et le Norvégien Tor Wennesland nouveaux émissaires onusiens pour respectivement la Libye et le Proche-Orient, ont indiqué des diplomates. La nomination de Nickolay Mladenov survient 10 mois après la démission du Libanais Ghassan Salamé,

officiellement pour raisons de santé mais qui ne cachait plus sa lassitude face aux violations par plusieurs membres de l'ONU, y compris au Conseil de sécurité, de leurs propres résolutions. Elle intervient aussi après deux rejets de candidatures africaines par les Etats-Unis qui ont imposé à leurs partenaires une nouvelle structure de la hiérarchie onusienne en Libye, avec un émissaire secondé par un coordinateur

de la petite mission déployée à Tripoli (environ 230 personnes). Ce dernier poste va échoir à un Africain en guise de lot de consolation, selon des diplomates, alors que l'Afrique, qui martèle qu'il faut des "solutions africaines à des problèmes africains" a réclamé en vain pendant des mois l'attribution de la fonction d'émissaire à un ou une Africaine.

CÔTE D'IVOIRE

Un ex-candidat à la présidentielle nommé ministre de la Réconciliation nationale

L'ex-candidat indépendant à la présidentielle de Côte d'Ivoire, Kouadio Konan Bertin, a été nommé mardi ministre de la Réconciliation nationale, a annoncé le secrétaire général de la présidence Patrick Achi, au lendemain de l'investiture du président Alassane Ouattara. Seul candidat de l'opposition à ne pas avoir boycotté le scrutin du 31 octobre, et donc seul adversaire de M. Ouattara, "KKB" était arrivé en deuxième position avec 1,99% des voix, derrière le président réélu avec 94,27% des voix au premier tour. La période électorale a été marquée par des violences qui ont fait 85 morts et un demi-millier de blessés entre août et novembre. Des négociations pour décriper la situation sont en cours entre le pouvoir et l'opposition qui ne reconnaît pas la réélection du prési-

dent Ouattara. Certains dirigeants de l'opposition sont incarcérés, comme son porte-parole Pascal Affi N'Guessan. KKB, qui est lui-même un dissident du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), principal parti d'opposition, aura la mission d'aplanir les différends actuels entre le pouvoir et l'opposition. Il devra aussi faire avancer une réconciliation nationale difficile depuis la crise post-électorale de 2010-2011, née du refus du président Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite électorale face à Alassane Ouattara, et qui avait fait 3.000 morts. Selon de nombreux observateurs, cet échec de la réconciliation nationale est un des points noirs du bilan des deux premiers mandats du président Ouattara.

PRÉSIDENTIELLE EN CENTRAFRIQUE

Bozizé "accepte" l'invalidation de sa candidature

L'ancien chef de l'Etat centrafricain François Bozizé a annoncé mardi qu'il acceptait l'invalidation de sa candidature à la présidentielle du 27 décembre, demandant à l'opposition de s'unir derrière un candidat unique pour battre le président sortant Faustin Archange Touadéra. Revenu en Centrafrique en décembre 2019 après sept années d'exil, François Bozizé apparaissait comme le principal challenger du président Faustin Archange Touadéra, élu en 2016, et qui brigue un second mandat face à une opposition dispersée. Visé par un mandat d'arrêt délivré par la justice centrafricaine après sa chute en 2013 et placé sous sanction de l'Onu en 2014, François Bozizé était exclu du scrutin par la Cour constitutionnelle qui a invalidé sa candidature le 3 décembre au motif qu'il ne respectait pas la règle de "bonne moralité" imposée aux candidats par le code électoral. François Bozizé a déclaré mardi avoir accepté de se "plier sans réserve au verdict de la Cour constitutionnelle" actant son invalidation.

FRANCE

La maire de Marseille Michèle Rubirola annonce sa démission

La maire de gauche de Marseille (France) Michèle Rubirola a annoncé mardi sa démission en raison des épreuves de santé auxquelles elle fait face. "J'ai connu dès l'été les premières difficultés liées à ma santé. (...) Ces épreuves (de santé) limitent l'énergie que je peux mobiliser. Etre maire de Marseille c'est 300% de son temps", a déclaré la maire de gauche lors d'une allocution devant la presse. Michèle Rubirola souhaite désormais que

son premier adjoint, le socialiste Benoît Payan "devienne maire". Michèle Rubirola démissionne de la mairie de Marseille: "C'est pour les Marseillaises et les Marseillais que je fais ce choix" Médecin et écologiste, Michèle Rubirola avait été élue le 4 juillet par le conseil municipal après la victoire aux dernières municipales d'une coalition de gauche, "Le Printemps marseillais", qui avait mis fin à vingt-cinq années au pouvoir de la droite

conduite par l'ancien maire Jean-Claude Gaudin. Elle avait été absente durant plusieurs semaines en septembre pour des problèmes de santé et avait été remplacée par son premier adjoint le socialiste Benoît Payan. Leader du Parti socialiste local, ce dernier avait renoncé à être tête de liste aux municipales pour permettre une vaste union de la gauche, d'une partie de la France Insoumise au PS.

JOHN BOLTON (ANCIEN CONSEILLER À LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT TRUMP)

## Le Maroc a sabordé la tenue du référendum au Sahara occidental

Le chef du groupe terroriste Boko Haram, a revendiqué l'enlèvement, dans la nuit de vendredi à samedi, de centaines de lycéens dans le nord-ouest du Nigeria dans un message vocal de propagande, diffusé hier matin.



Le Maroc, soutenu par la France, a passé près de trois décennies à tenter d'empêcher la tenue du référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui", a assuré, mardi, l'ancien conseiller à la sécurité du président américain Trump, John Bolton.

"Avec la France et d'autres alliés au Conseil de sécurité (le Maroc) a tenté, malheureusement avec un certain succès, de perturber (l'application) de la résolution 690 relative au référendum", a-t-il indiqué dans une tribune publiée sur le magazine en ligne, Foreign Policy.

"Rabat a fait une multitude de pseudo-propositions d'autonomie, dont aucune ne pouvait être acceptée par le Polisario", suggérant (globalement) un référendum où il fallait choisir entre une intégration au territoire (marocain) et une "autonomie". Pour les Sahraouis, "c'était une offre à prendre ou à laisser qui a toujours été inacceptable", a-t-il expliqué. Bolton a rappelé que "du point de vue marocain, ce genre de processus de paix précoce pouvait durer éternellement", signalant que "non seulement le Maroc contrôle militairement de vastes pans du territoire sahraoui, mais il s'emploie à envoyer des vagues successives de Marocains pour s'installer dans les territoires tentant ainsi de noyer la population sahraouie". Le référendum ou la guerre

John Bolton a tenu à rappeler que "le Polisario n'a pas abandonné sa guerre pour un processus de paix, mais pour un référendum", faisant allusion au cessez-le-feu, entré en vigueur en 1991 et rompu le 13 novembre dernier.

"Si le Maroc n'accepte pas un référendum, cela ne mérite pas un cessez-le-feu ou un faux processus

de paix", a-t-il tranché. "Le Polisario vit un moment crucial et sa décision serait totalement justifiée s'il revenait aux armes", a-t-il affirmé.

"Pour le Polisario, la volte-face de Trump est plus que décevante", a-t-il noté faisant référence à l'annonce faite par le président américain sortant au sujet de la reconnaissance par son pays de prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental.

Cette annonce a "brisé un engagement américain perçu comme inébranlable et que j'ai essayé de défendre et de faire avancer lorsque j'étais conseiller à la sécurité, bien souvent contre la volonté du département d'Etat qui tentait de trouver un moyen de renforcer le contrôle du Maroc sur le Sahara occidental", a confié l'ancien responsable qui avait quitté l'administration Trump en 2018.

### BIDEN PEUT ANNULER LA DÉCISION DE TRUMP

"La reconnaissance par Trump de la souveraineté marocaine (sur le Sahara occidental) mine dangereusement des décennies d'une politique américaine soigneusement mise au point", a déploré, en outre, John Bolton.

Reprenant les arguments du sénateur américain pro-sahraoui James Inhofe, il a estimé que les Marocains et les Israéliens auraient pu normaliser leurs relations sans pour autant sacrifier le peuple sahraoui, mettant en avant une volonté de rapprochement existant de part et d'autre depuis des années et des relations officielles plutôt "chaleureuses".

"La meilleure chose à faire pour Biden dès son investiture serait d'annuler la décision relative à la souveraineté marocaine. Ce ne sera pas facile étant

données les attentes, mal inspirées, du côté de Rabat et (d'Israël). Si Biden veut faire un revirement de 180 degrés, il devra le faire immédiatement après son installation, cela minimisera les dégâts", a soutenu Bolton.

Selon lui, Biden et ses conseillers pourraient dire que la volte-face de Trump était en cours d'examen, en "insistant sur le fait que le référendum reste un pré-requis pour que les Etats-Unis considèrent le problème sahraoui comme résolu".

### L'ALGÉRIE AURAIT DÛ ÊTRE CONSULTÉE

L'ancien chef du National Security Council (NSC) pense que l'Algérie aurait dû être consultée par les Etats-Unis avant que l'annonce de Trump ne soit faite, au même titre que "le Polisario, la Mauritanie et d'autres pays concernés par la question".

"L'approche désinvolte (de Trump) visant à annoncer une autre victoire superficielle provoquera d'importants problèmes de stabilité au Maghreb", a-t-il ajouté.

"C'est ce qui se produit lorsqu'un amateur prend en main la diplomatie américaine", a-t-il relevé accusant Trump d'être incapable de traiter des questions politiques complexes et d'avoir une propension à faire des "deals", faisant allusion à son profil d'homme d'affaires.

"J'étais dans le bureau ovale le 1er mai 2019, lorsque le sénateur d'Oklahoma (James Inhofe) expliquait pourquoi il était en faveur d'un référendum. Trump lui dit alors qu'il n'avait jamais entendu parler du Sahara occidental et Inhofe répondit: Nous en avons déjà parlé mais vous ne m'écoutez pas", raconte Bolton.

R.I

### RÈGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE

## Le Conseil de sécurité reconnaît le "rôle important" des pays voisins

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont reconnu mardi soir le "rôle important" des pays voisins et des organisations régionales dans leur soutien aux efforts des Nations unies en vue de trouver une solution politique à la crise libyenne.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité tenue par visioconférence sur la situation en Libye, les membres du Conseil "ont reconnu le rôle important des pays voisins et des organisations régionales dans leur appui aux efforts de l'ONU", pour le règlement de la crise libyenne.

Ils ont en outre souligné qu'"un processus politique couronné de succès était essentiel à la stabilité et à la prospérité future de la Libye", tout en notant "les progrès" accomplis à ce jour par le Forum de dialogue politique libyen.

Après avoir remercié la Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général Stephanie Williams et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) "pour tout leur travail", les membres du Conseil de sécurité ont appelé les Libyens à "redoubler d'efforts" pour parvenir à une solution à la crise qui secoue leur pays.

Par ailleurs, ils ont souligné l'"importance d'un mécanisme de surveillance du cessez-le-feu crédible et efficace dirigé par la Libye" et indiqué attendre "avec intérêt" un rapport complet du Secrétaire général sur les propositions de surveillance efficace du cessez-le-feu sous les auspices de l'ONU.

Dans leur communiqué final également, les membres du Conseil de sécurité ont appelé "au retrait de Libye tous les combattants et mercenaires étrangers", conformément à l'accord de cessez-le-feu conclu par les parties libyennes le 23 octobre, aux engagements des participants à la Conférence de Berlin et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Les membres du Conseil de sécurité ont ensuite réaffirmé "leur attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la Libye", selon le communiqué. Le Conseil de sécurité s'est réuni mardi pour débattre des derniers développements survenus sur la scène libyenne, et examiner la proposition du SG de l'ONU de nommer Nicholay Mladenov comme nouvel émissaire de l'ONU pour la Libye, rappelle-t-on. Le Bulgare Nicholay Mladenov, désormais ancien émissaire des Nations unies au Moyen-Orient, devrait remplacer Ghassan Salamé sur le dossier libyen. En cas de confirmation, M. Mladenov devrait également diriger la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul).

R.I

### PAIEMENT DE RANÇONS

## Une forme de financement du terrorisme au Sahel

Le paiement de rançons contre la libération des otages est une forme de financement du terrorisme dans la région du Sahel et constitue une violation flagrante des conventions internationales, a estimé mardi l'expert international spécialiste des menaces au Sahel et des flux migratoires, Hassan Kacimi.

Dans un entretien accordé au journal "El-Massa", M. Kacimi a précisé, à propos du deal conclu début octobre au Mali par des parties étrangères pour la libération d'otages, que "la libération de plus de deux cents (200) terroristes en échange de la libération de trois (3) otages européens est une forme de financement du terrorisme dans la région du Sahel et constitue une violation flagrante des conventions internationales".

"Ce n'est pas la première fois que la France agit de la sorte. Elle a déjà payé par le passé

près de 60 millions d'euros pour la libération de ses otages", a souligné l'expert international. M. Kacimi a étayé son analyse en rappelant le reproche adressé à la France à ce sujet en 2014 par l'ancien président américain, Barack Obama, via le New York Times, en raison du paiement d'une rançon aux terroristes qu'il avait apparenté à "un financement indirect des terroristes".

Et de rappeler que "l'Algérie était le premier pays à proposer la criminalisation de cet acte, eu égard aux gains énormes qu'il procure via la promotion du blanchiment d'argent".

"La région du Sahel est devenue, sous couvert de la lutte antiterroriste, un terrain propice aux ingérences afin de s'accaparer et de dominer les richesses souterraines, notamment les minerais et les matières énergétiques", a souligné M. Kacimi.

La militarisation des pays du Sahel est en réa-

lité, selon le même expert, "le reflet d'un dogme occidental dont les précepteurs s'emploient à envahir l'Afrique pour la coloniser sous le fallacieux alibi de lutte antiterroriste et de coopération pour le développement durable".

Il suffit simplement de rappeler ici, poursuit-il, "l'immixtion occidentale en Libye ayant suscité l'explosion du terrorisme au Sahel en le transformant en base arrière du terrorisme international".

"Le scénario délibéré visant à déstabiliser un continent tout entier et non pas seulement la région du Maghreb, met en évidence des indices puissants et féroces entre deux alliances stratégiques paradoxales imitant le scénario de la guerre froide mettant en conflit les pays libéraux à l'alliance sino-russe", a-t-il conclu.

R.I

# La guerre civile devient inévitable aux USA

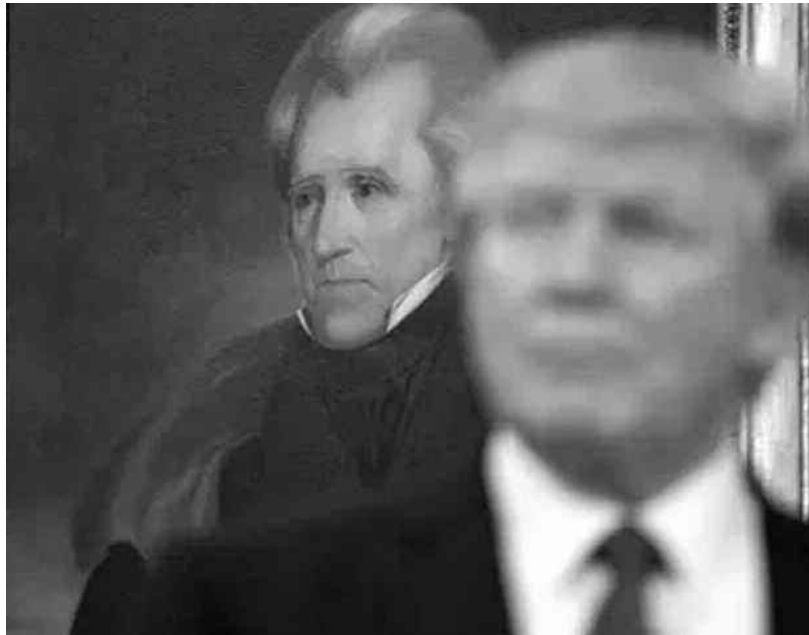
Le problème n'est plus de savoir qui a été légitimement élu président des États-Unis, mais combien de temps pourra-t-on repousser la guerre civile ? Loin d'être un combat entre un présentateur de télévision narcissique et un vieillard sénile, le pays se déchire sur une question culturelle fondamentale qui couve depuis sa création.

Nous y voilà : la catastrophe prévisible depuis trente ans se dessine. Les États-Unis se dirigent inexorablement vers la sécession et la guerre civile. Depuis la disparition de l'URSS, l'« Empire américain » n'avait plus d'ennemi existentiel et donc plus de raison d'exister. La tentative de George H. Bush (le père) et de Bill Clinton de donner au pays une nouvelle vie avec la globalisation des échanges a détruit les classes moyennes aux USA et dans presque tout l'Occident. La tentative de George W. Bush (le fils) et de Barack Obama d'organiser le monde autour d'une nouvelle forme de capitalisme — financier cette fois — s'est enlisée dans les sables de Syrie.

Il est trop tard pour redresser la barre. La tentative de Donald Trump d'abandonner l'Empire américain et de recentrer les efforts du pays sur sa prospérité intérieure a été sabotée par les élites acquises à l'idéologie puritaine des « Pères pèlerins » (Pilgrims Fathers). Par conséquent, le moment tant redouté par Richard Nixon et son conseiller électoral Kevin Philipps est arrivé : les États-désunis sont au bord de la sécession et de la guerre civile.

Ce que j'écris n'est pas le fruit d'un fantasme, mais l'analyse de nombreux observateurs aux États-Unis et dans le monde. Ainsi la Cour suprême du Wisconsin vient-elle de déclarer le recours de Donald Trump contre les fraudes électorales irrecevable, non pas pour des motifs de droit, mais par ce qu'« il ouvrirait la boîte de Pandore ».

En effet, contrairement à la présentation fallacieuse des événements qui domine dans la presse internationale, soit les recours du président sont jugés en droit et il a évidemment raison, soit ils le sont en politique et lui don-



ner raison provoquera la guerre civile. Mais le conflit est déjà trop avancé. Le juger politiquement au mépris du droit provoquera également la guerre civile.

Il faut cesser d'interpréter l'élection présidentielle comme une rivalité entre Démocrates et Républicains, alors que Donald Trump ne s'est jamais revendiqué du Parti républicain qu'il a prit d'assaut au cours de sa campagne de 2016. Ce n'est pas un illuminé, mais un successeur du président Andrew Jackson (1829-37). Oui, idéologiquement, ce dernier préférait les « Sudistes », les « Confédérés ».

Il faut cesser de prétendre que Donald Trump ne représente pas la majorité de ses concitoyens alors qu'il a été désigné président une première fois en 2016, qu'il vient d'aider des milliers de candidats à emporter sur son nom les élections locales, et qu'il vient de rafler des millions de voix supplémentaires par rapport à 2016.

Personne en Europe ne semble oser constater ce qui se passe pourtant devant nous, car tous s'accrochent à l'idée d'États-Unis parangons de la démocratie. Veuillez lire la Constitution US, cela ne vous prendra que quelques minutes. Elle reconnaît la souveraineté des États fédérés, pas du Peuple. Son principal

concepteur, Alexander Hamilton, l'a dit et écrit dans les Federalist Papers : elle a pour but d'instaurer un régime comparable à la monarchie britannique sans aristocratie, surtout pas une démocratie. Cette constitution n'a tenu deux siècles que grâce au compromis des Dix premiers amendements (Bill of Rights). Mais à l'heure de la mondialisation de l'information, chacun peut se rendre compte que les dés sont pipés. Ce système est certes tolérant, mais oligarchique. Aux États-Unis la quasi totalité des lois est rédigée par des groupes de pression organisés quelque soient les élus au Congrès et à la Maison-Blanche. Le personnel politique n'est qu'un rideau de fumée qui masque le vrai Pouvoir. Chaque décision de chaque politicien est d'ailleurs notée par ces groupes et des annuaires compilant leur docilité sont publiés chaque année. Les Européens, qui veulent se représenter les États-Unis comme une nation démocratique, ne cessent de prétendre que l'élection présidentielle revient à de grands électeurs. Or, c'est absolument faux. La Constitution ne prévoit pas d'élection du président fédéral au second degré par le peuple, mais par un collège électoral désigné par les gouverneurs. Avec le temps, ces derniers ont fini par organiser des

scrutins dans leur État fédéré avant de choisir les membres du Collège électoral. Certains ont accepté de l'inscrire dans leur Constitution locale, mais pas tous. En définitive, la Cour suprême fédérale n'en a rien à faire, ainsi qu'on la vu lors de la désignation de George W. Bush contre Al Gore, il y a 20 ans. Elle a explicitement déclaré que les trucages électoraux éventuels auquel on avait assisté en Floride n'étaient pas de son ressort. Dans ce contexte, Donald Trump aurait probablement emporté le scrutin de 2020 si les États-Unis étaient une démocratie, mais il a perdu car ce sont une oligarchie et que la classe politique ne veut pas de lui.

Les Jacksoniens, partisans de la démocratie, n'ont d'autre choix pour faire triompher leur cause que de prendre les armes, ainsi que l'a prévu explicitement le second amendement de leur Constitution. Au sens originel de ce texte, le droit des États-Unis d'acquiescer et de porter toutes sortes d'armes de guerre vise à leur permettre de se rebeller contre un gouvernement tyrannique, comme ils l'ont fait contre la monarchie britannique. C'est le sens du compromis de 1789 que la majorité d'entre eux considère comme rompu. Le général Michael Flynn, éphémère conseiller de sécu-

rité nationale, vient d'appeler à la suspension de la Constitution et à l'instauration de la loi martiale afin de prévenir la guerre civile. Le Pentagone, dont la tête a été remplacée il y a un mois par le président sortant au profit d'amis du général, se tient prêt.

Donald Trump, quant à lui, a annoncé qu'il se présentera devant le tribunal texan qui statuera sur les fraudes électorales locales. Le Texas est l'un des deux États fédérés à avoir constitué une République indépendante avant d'avoir adhéré aux États-Unis. Mais lors de son adhésion, il conserva un droit de retrait. En 2009, son gouverneur d'alors, Rick Perry, menaçait de faire sécession. Cette idée ne cesse de faire son chemin.

Aujourd'hui, le Congrès local doit statuer sur le projet de référendum d'indépendance du représentant Kyle Biedermann. Le processus de dissolution des États-Unis pourrait être plus rapide que celui de l'URSS. Il avait été étudié à l'époque à Moscou par le professeur Igor Panarin. Les données démographiques ont évoluées depuis et ont été analysées par Colin Woodard. Le pays serait alors scindé en 11 États distincts sur une base culturelle. À ces problèmes s'ajoutent les plaintes contre les législatures d'une vingtaine d'États qui ont adopté à l'occasion de l'épidémie de Covid-19 des lois régissant le scrutin de manière contraire à leur propre Constitution. Si ces recours, qui sont juridiquement fondés aboutissent, il faudra y annuler non seulement l'élection présidentielle, mais toutes les élections locales (parlementaires, shérifs, procureurs etc.).

Il ne sera pas possible de vérifier les faits allégués au Texas et ailleurs avant la réunion du Conseil électoral fédéral. Le Texas et d'autres États fédérés où se déroulent des recours similaires, ainsi que ceux qui devront annuler le scrutin, ne pourront donc pas participer à la désignation du prochain président des États-Unis. Dans un tel cas, la seule procédure de substitution qui s'applique revient au nouveau Congrès, dans lequel les Puritains sont minoritaires et les Jacksoniens majoritaires.

Par Thierry Meyssan